



Au 2063 rue Victoria  
La Petite Boîte Française  
où l'on mange bien

Table d'hôte midi et soir  
Réservations: 844-1624

Vol. LXXII — No 95

Nuageux, possibilités d'orages ou d'averses. Maximum 26 (détail en page 12)

Montréal, mardi 30 juin 1981

(Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Îles 40 cents) 25 CENTS

## La dernière offre d'Ottawa écartée Grève aux postes

OTTAWA (PC) — Les Postes canadiens sont paralysés depuis minuit. Les représentants des 23.000 postiers du pays ont en effet annoncé hier soir que rien ne les empêchait de faire la grève comme prévu à partir de minuit.

«La grève est déclenchée, c'est sûr», a déclaré un dirigeant du Syndicat canadien des postiers.

Les premiers à débrayer devaient être ceux des provinces de l'Atlantique à 23 h, heure avancée de l'Est.

Un porte-parole du Conseil du Trésor, négociateur du gouvernement, a indiqué hier qu'il n'y avait plus d'espoir de reprendre les négociations.

Plus tôt dans la journée de lundi, le syndicat avait rejeté une invitation du gouvernement à reprendre les pourparlers.

L'offre du Conseil du trésor, transmise hier à midi au président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, engageait les négociations sur l'épineux problème des congés de maternité, sujet que le gouvernement avait jusqu'à maintenant refusé d'aborder dans les négociations.

Après la période des questions aux Communes, le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, n'a pas voulu en dire plus long sur l'offre du gouvernement. Il a refusé de dire si le gou-

vernement était prêt à accéder aux demandes syndicales et accepter les recommandations du rapport de conciliation qui parlait de 17 semaines payées de congé de maternité.

Un porte-parole du syndicat a écarté l'offre du gouvernement, en précisant que cette offre n'était en fait qu'une reformulation des offres faites vendredi dernier, au moment où les représentants syndicaux ont quitté la table des négociations.

«Pour nous, il ne s'est rien passé aujourd'hui», a commenté ce porte-parole.

Le syndicat a déjà fait savoir qu'il ne

Voir page 8: Grève



M. Jean-Claude Parrot

## Énergie: une autre rencontre en juillet

TORONTO (d'après CP) — La dernière ronde de négociations sur le prix du pétrole s'est terminée hier sans résultat probant, les représentants du gouvernement fédéral et ceux de l'Alberta se bornant à reconnaître qu'ils avaient progressé quelque peu, mais qu'ils étaient toujours loin d'un accord sur les principes fondamentaux.

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, et le ministre albertain de l'Énergie, M. Merv Leitch, ont chacun de leur côté refusé d'expliquer quels étaient ces principes fondamentaux, que des négociations ultérieures permettraient de définir.

Tous deux ont cependant reconnu que les deux parties avaient cédé quelque peu sur leurs positions bien établies sur le prix du pétrole et sur le partage des revenus. La date d'une autre séance de négociations a été fixée à la fin du mois de juillet, sans plus de précision quant à l'endroit où pourraient se dérouler ces négociations.

M. Lalonde a déclaré aux journalistes qu'il interrogeait que le gouvernement fédéral avait présenté d'autres propositions sur le prix du pétrole et sur la taxation, propositions de nature très précises.

M. Leitch, quant à lui, a laissé entendre que les trois heures de négociations avaient été très utiles, et il a confirmé l'existence de nouvelles propositions du gouvernement d'Ottawa.

Le gouvernement de l'Alberta a cédé quelque peu lors de la dernière séance de négociations à Banff, le 10 juin, a-t-il reconnu, et le gouvernement fédéral vient de démontrer qu'il est prêt, lui aussi à céder quelque peu.

Les deux hommes ont chacun de leur côté prévenu les journalistes qu'il ne fallait pas trop interpréter leurs déclarations ni essayer d'y lire entre les lignes.

Sur certains points, nous sommes encore très loin d'un accord, a déclaré M. Lalonde. M. Leitch a dit de son côté: «Sur des points très fondamentaux, il existe encore de grands différends».

Ni l'un ni l'autre des deux ministres de l'Énergie n'a voulu s'aventurer à prédire qu'une entente pourrait intervenir dans les prochains mois.

Ils n'ont pas non plus eu de mots encourageants pour les commanditaires de deux projets d'extraction de sable bitumineux, projets qui représentent des investissements de plusieurs milliards de dollars.

L'Imperial Oil a sur ses planches à dessein un projet d'usine d'extraction de \$12 milliards à Cold Lake, tandis que le consortium Alsands, formé de neuf compagnies, a un projet de \$13 milliards à Fort McMurray.

Imperial et Alsands ont déjà indiqué qu'elles aimeraient avoir confirmation avant le 1er juillet d'un accord éventuel sur le prix du pétrole pour garder leurs projets en marche.

M. Leitch a fait savoir hier qu'il avait communiqué régulièrement avec les représentants de ces deux compagnies. Mais, a-t-il dit, je n'ai rien dit à ces gens que je n'ai pas dit publiquement.

De son côté, M. Lalonde a refusé de promettre que le différend serait réglé avant une date bien définie.

Ces deux compagnies entreront en communication avec nous, ou nous avec elles, a-t-il ajouté. Ce sont des hommes d'affaires habitués à prendre des risques et à prendre des décisions, a-t-il ajouté.

À l'ouverture de la séance de négociations, l'Association des chefs de tribus indiennes du nord-est de l'Alberta a remis à MM. Lalonde et Leitch un calumet de paix, en souhaitant que les pourparlers qui étaient sur le point de s'engager portent fruit.

L'Association a en même temps présenté aux deux hommes un projet de participation des Indiens de l'Alberta à l'usine de Cold Lake. Les tribus indiennes voudraient pouvoir investir dans cette usine et en détenir une certaine partie.

M. Leitch a laissé entendre qu'il était possible que les premiers ministres, MM. Pierre Trudeau et Peter Lougheed se rencontrent, avant qu'un accord ne soit signé.

Voir page 8: Énergie

## 72 morts à Téhéran Khomeiny lance un appel au calme

TÉHÉRAN (d'après AFP et Reuter) — Les dirigeants iraniens ont cherché hier à amortir le choc créé dans l'opinion par l'attentat qui a tué dimanche soir à Téhéran l'ayatollah Mohammad Behchhti, le numéro deux du régime, et 71 autres personnes, dont quatre ministres, six ministres-adjoints et de nombreux députés.

Une quinzaine d'heures après l'explosion, qui a détruit l'immeuble du «Parti de la république islamique» (PRI), l'imam Khomeiny a comblé le vide institutionnel en nommant l'ayatollah Mousavi Ardebili, jusque-là procureur général de l'Iran, à la présidence de la Cour suprême, un poste qu'occupait l'ayatollah Behchhti, également chef du PRI.

L'ayatollah Ardebili devient automatiquement l'un des trois membres du «conseil provisoire de la présidence», institué voici une semaine après l'éviction du président Abolhasan Banisadr. Ce dernier vit toujours en clandestinité quelque part en Iran, selon les autorités.

L'imam Khomeiny a également demandé au premier ministre, M. Mohammad Ali Radjai, de nommer aussi vite que possible des remplaçants des ministres des Transports, de l'Énergie, des Postes et de l'Environnement.

L'imam Khomeiny, M. Radjai et le «conseil provisoire de la présidence» ont lancé à la radio des appels à la population, l'incitant «au calme» et «à la vigilance». «Surveillez vos voisins et informez les comités révolutionnaires de tous mouvements suspects», a déclaré l'imam dans un long discours.

Le guide de la révolution a attaqué «ces groupes qui, en les trompant, envoient nos jeunes déposer des bombes dans les rues et ailleurs». Les observateurs ont vu là une allusion possible aux «moujahidines», ces musulmans de

gauche partisans de l'ex-président Banisadr.

Hier matin, le ministre des Affaires exécutives, M. Behzad Nabavi, a estimé lors d'une conférence de presse que M. Banisadr, «qui est aux mains des moudjahidines, ne dispose pas de la force nécessaire» pour commettre un tel attentat qui a été effectué, selon lui, «par des gens très expérimentés».

Seule une organisation turque inconnue en Iran, se déclarant la porte-parole des ethnies d'origine turque, a revendiqué l'attentat d'Ankara par des appels téléphoniques aux agences de presse. Il s'agit du «Parti de l'égalité nationale», qui avait annoncé l'an dernier sa création.

Plusieurs bombes, selon l'agence officielle PARS, avaient explosé simultanément en pleine réunion du PRI, réduisant l'immeuble du parti à un tas de gravats. L'agence n'a signalé que 9 survivants blessés. Six morts n'avaient encore pu être identifiés hier soir. Le bilan, d'abord de 8 morts, s'était alourdi au fil des heures, tandis que les sauveteurs déblayaient les décombres.

Hier matin, dès 08h00 locales (04h30 GMT), des dizaines de milliers de personnes ont convergé vers le lieu de l'attentat, en scandant des slogans en faveur de l'imam Khomeiny ou à la mémoire de l'ayatollah Behchhti. Certains brandissaient des portraits des deux religieux, ou la première page du quotidien *République Islamique*, qui annonçait la nouvelle de la mort du président de la Cour suprême avec ce sous-titre: «L'Amérique a commis le plus grand crime de l'histoire».

Les funérailles des «martyrs» sont prévues ce matin à Téhéran. M. Radjai a annoncé une semaine de deuil national et deux jours de congé hier et aujourd'hui.

Voir page 8: Khomeiny



Des sauveteurs dégagent des décombres le corps d'une des 72 victimes de l'attentat à la bombe qui a détruit les locaux du parti islamique à Téhéran. L'ayatollah Behchhti, numéro deux du régime, était parmi les morts. (Photolaser AP)

## Six filets saisis au cours du week-end

# Ottawa et le Nouveau-Brunswick interviennent dans la Restigouche

par Rodolphe Morissette

Nouvel épisode dans la «guerre du saumon» de la rivière Restigouche, les Micmacs de la réserve de Restigouche ont étendu pour la première fois leurs filets du côté néo-brunswickois de la rivière. Les agents du ministère fédéral des Pêches et Océans et ceux du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ont dû intervenir durant le week-end.

LE DEVOIR a pu faire confirmer par deux sources d'information différentes, dont la Gendarmerie royale du Canada en poste dans la région, qu'une petite expédition comprenant «de huit à dix bateaux» avait été entreprise samedi conjointement par un groupe d'agents de Pêches et Océans Canada et du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick. Le groupe d'agents se serait retrouvé en face d'une centaine de filets de pêche au saumon sur toute la largeur de la rivière Restigouche, à tel point que le chenal y était complètement bloqué.

Du côté du Nouveau-Brunswick, les autorités des deux ministères, fédéral et provincial, auraient fait retirer de l'eau six filets tendus par les autochtones. Depuis les ententes de 1975, les Micmacs les

avaient respectés et ils ne pêchaient le saumon que du côté québécois de la rivière, qui sépare le Québec et le Nouveau-Brunswick au sud de la Baie-des-Chaleurs.

En revanche, 90% des filets tendus samedi l'étaient du côté du Québec. Les autorités québécoises, dont les deux interventions successives de la mi-juin avaient eu plutôt mauvaise presse, se sont gardées d'intervenir durant le week-end.

Des incidents auraient eu lieu samedi entre les Américains et les agents fédéraux et provinciaux du Nouveau-Brunswick, mais LE DEVOIR n'a pu

faire confirmer la nature de la résistance qui fut opposée aux seconds.

Il semble, du reste, que les autorités fédérales et provinciales qui ont procédé à la saisie ne veulent pas parler de ces événements, car elles se sont montrées plus que réticentes à confirmer, la nouvelle, que LE DEVOIR tenait par ailleurs de deux sources autorisées totalement indépendantes. Même à la Gendarmerie royale du Canada, qui, précisons-le, n'a rien à voir dans cette affaire, un premier porte-parole confirmait d'emblée la nouvelle au DEVOIR, puis nous renvoyait au responsable du détachement de cette po-

lice dans la région de Restigouche. Ce dernier, quant à lui, refusait de confirmer la nouvelle, mais il précisait qu'il ne voulait pas l'infirmier non plus, nous renvoyant aux responsables régionaux du ministère fédéral des Pêches et Océans.

Les responsables fédéraux de la région n'étaient quant à eux aucunement disponibles hier. Quant à ceux du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, ils affirmaient à des journaux locaux de Campbellton, dont L'AVIRON et le CAMPBELLTON TRIBUNE, que les saisies citées n'avaient pas eu lieu.

Voir page 8: Restigouche

# 21 jours en Chine

## 3) Pékin se transforme

par Michel Roy

Le rédacteur en chef du DEVOIR a fait un séjour de trois semaines en Chine populaire, invité de la Fédération des associations pour l'amitié Chine-Canada et du gouvernement de Pékin. Dans cette série d'articles, il fait part de ses impressions.

dicté par la vieille cosmologie chinoise: la ville, parce qu'elle doit tendre à reproduire le monde dont elle veut être le cœur, s'inscrit dans un quadrilatère au milieu duquel s'élève le palais impérial,

tourné vers le sud, protégé des influences néfastes du nord.

Ces règles millénaires ne devaient cependant pas résister à la volonté novatrice des années cinquante ni au courant destructeur de la Révolution culturelle. Il était normal qu'à l'ère nouvelle inaugurée en 1949 corresponde une capitale nouvelle. Déjà, à la fin des années trente, Pékin s'était modernisée malgré ou à cause de la présence de l'occupant japonais: la Cité interdite s'ouvrit au public; les bâtiments officiels furent restaurés; les rues asphaltées, les services publics étendus. Quelques quartiers commerciaux et résidentiels rivalisaient d'élégance avec d'autres villes du monde. Mais, derrière cette façade, de l'autre côté des vieux remparts de la Cité intérieure, la pauvreté, la misère et la saleté conféraient à la ville chinoise un exotisme inhumain.

Les artisans de la Révolution, qui s'engageaient à libérer le peuple des entraves de l'histoire, décidèrent de nettoyer la ville des tonnes d'immondices qui la souillaient, d'interdire les maisons closes, de fermer les salles de jeu et les fumeries d'opium, d'éliminer la mendicité, d'ouvrir des avenues, de planter des arbres, de créer des parcs, de réparer les maisons inhabitables, de lancer des programmes de construction domiciliaire et, surtout, pour la première fois dans son histoire, d'associer le peuple à ces transformations destinées à faire de Pékin une capitale modèle.

Il est certain qu'ils ont été fortement influencés dans la réalisation de cette gigantesque entreprise par les Russes qui préparaient leur concours à la reconstruction et dont la conception allait s'imposer en

Voir page 8: Pékin

## AU SOMMAIRE



### Rhino n'est pas protégé

Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier la composition de leur alignement en vue de la saison régulière 1981 et le nom du vétérinaire Randy Rhino n'est pas sur la liste de 34 joueurs remise à la Ligue canadienne de football. Page 15

### Rolleiflex en faillite

La célèbre firme de caméras Rolleiflex, l'un des fleurons de l'industrie photographique allemande, vient de faire faillite. Connue par les photographes du monde entier, la firme Rollei est le troisième grand de l'industrie photographique à faire faillite après Voigtlaender et Zeiss. Rollei fut l'un des premiers à remplacer les plaques de nos grands-pères par des films. Page 11

### Éditorial

Pour la quatrième fois depuis 1974, les Canadiens seront privés du service postal. Après un premier examen des problèmes complexes de la négociation entre les postiers et le gouvernement, Jean-Louis Roy, en éditorial, souhaite que la négociation reprenne dans les plus brefs délais. Page 6



### Le monde

■ Hu Yaobang remplace Hua Guafeng à la présidence chinoise. Page 4  
■ Les manœuvres militaires s'étendent au nord de la Pologne. Page 4  
■ Le poids de l'électorat séparé sur les élections en Israël par Victor Cygielman. Page 5

Demain, 1er juillet, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

## B TTIN DES FEMMES

PROFESSIONNELLES ET COMMERÇANTES

Pour vous inscrire, composez: (514) 653-4722

**L&D McComber & fils inc.**  
400 ouest, boul. de Maisonneuve, Suite 404

Les plus belles fouritures s'achètent l'été

845-9857

# Un homme tente de s'immoler dans la basilique St-Pierre

CITÉ DU VATICAN (d'après AP, Reuter et AFP) — Les services de sécurité du Vatican ont arrêté hier un Italien de 54 ans au moment où il froissait une allumette pour mettre à feu un engin explosif rudimentaire en pleine basilique Saint-Pierre, où étaient massés plusieurs milliers de fidèles, quelques minutes avant le début d'une messe.

«L'explosion aurait tué des dizaines de personnes et aurait provoqué de graves dégâts à la basilique», a déclaré un porte-parole de la police.

Le prévenu Giuseppe Santangelo, un marin originaire de Salerne, semble être un déséquilibré. «Je ne voulais tuer personne mais seulement mettre le feu à mes vêtements et me sacrifier près de l'autel de Saint-Pierre à la manière des bonzes», aurait-il déclaré aux enquêteurs.

Le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'État et numéro deux du Vatican, devait concelebrer une messe avec 180 autres prêtres venus de nombreux pays, quelques minutes après l'attentat. Le cardinal n'était pas dans la basilique quand Santangelo a été arrêté. La messe s'est déroulée comme prévu devant 20.000 fidèles.

Dans son sermon prononcé lors de la messe solennelle pour la fête des saints Pierre et Paul, le cardinal a évoqué pour la

première fois, à propos de l'attentat du 13 mai contre le pape, l'hypothèse d'un complot.

«Ce que nous croyions pendant longtemps être comme l'écho d'une passion brusquement à nous d'une actualité sacrilège: quelqu'un (ou sont-ils plusieurs?), quelqu'un d'hostile à armée une main ennemie pour frapper le pape, et quel pape, le cœur de l'Église, une voix qui s'élevait seulement pour proclamer et annoncer, avec le courage que donne la vérité, la paix.»

L'homme maîtrisé hier par deux agents de sécurité tout près du célèbre autel du Bernin, au milieu de la basilique Saint-Pierre, portait des lunettes noires et une chemise qui sentait l'essence. Selon les artificiers, son engin explosif était constitué par un tube de fer de 25 centimètres de long et 12 de large, contenant 500 grammes de poudre et des billes d'acier, le tout enveloppé dans du papier journal.

Sous les pontificats de Jean XXIII et de Paul VI, des déséquilibres avaient à plusieurs reprises placé des bombes de fabrication artisanale dans la basilique. En deux occasions, des engins avaient explosé, provoquant de légers dégâts mais ne faisant aucune victime.

# Dubois admet qu'il était en possession d'héroïne le jour de son arrestation

par Bernard Morrier

Son procès tirant à sa fin, le chanteur «rock» Claude Dubois a reconnu hier, par la voie de son procureur, Me Serge Ménard, qu'il était bel et bien en possession d'héroïne, le 8 avril dernier, jour de son arrestation devant l'hôtel Holiday Inn, rue Sherbrooke.

Depuis une semaine, le chanteur de 34 ans subit son procès devant un jury que préside le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, pour répondre à cette accusation, et à celle d'avoir eu en sa possession, le même jour, une certaine quantité d'héroïne pour fins de trafic.

Dans ce dernier cas toutefois, Me Ménard a rappelé aux jurés que son client ne savait vraiment pas qu'il y avait de la drogue dans un sac brun, qu'un complice, Joseph Sabagh, l'avait forcée à remettre à un individu, maintenant identifié comme un agent double de la Gendarmerie royale du Canada. Pour cette raison, a soutenu le procureur, Claude Dubois devrait être acquitté de cette accusation.

La majeure partie de la plaidoirie de l'avocat de la défense a surtout été employée à

démontrer que Dubois, le jour de son arrestation, n'avait fait que rendre certains petits services à son ami Sabagh, comme le fait de se rendre au complexe Desjardins pour renouveler ses plaques d'immatriculation, tout en ignorant cependant qu'une transaction de drogue faisait aussi partie des activités de la journée de son ami.

Incidentement, outre Dubois lui-même, qui a déposé vendredi dernier, le seul autre témoin en défense a été un employé du Bureau des véhicules automobiles, M. Jean-Pierre Dery, qui est venu confirmer hier que Sabagh s'était bien présenté au complexe Desjardins pour prendre sa vignette d'immatriculation.

Selon Me Ménard, c'est après cette formalité que Sabagh aurait tout bonnement demandé à Dubois de faire un détour par l'hôtel Holiday Inn,

où il devait rencontrer quelqu'un.

Pour bien soutenir que Dubois n'avait en tête aucune idée qu'une transaction illicite allait se dérouler, Me Ménard a fait ressortir que celui-ci avait stationné sa Mercedes bien en vue devant l'hôtel, alors que Sabagh en était descendu. Mieux encore, au retour de ce dernier avec l'agent Godin, le duo a dû de lui-même se rendre à l'automobile du chanteur pour réclamer le sac et c'est selon une directive de Sabagh qu'il a pu localiser le paquet en question sous la banquette avant de son véhicule, du côté droit.

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Daniel Bellemar, veut comme preuve de la complicité de Dubois dans cette affaire, d'abord qu'il en était au courant, qu'il était même très nerveux et que, pour calmer cette nervosité, il s'était administré en peu de

temps trois injections d'héroïne.

Par ailleurs, Me Bellemar a rappelé que, lors d'une visite à Sabagh le 7 avril dernier, soit la veille de son arrestation, Dubois avait tenté de se procurer de la drogue mais qu'il avait essuyé un refus, son «fournisseur» lui rappelant qu'il lui devait \$300 et un souper.

Le procureur de la Couronne a alors avancé que Dubois avait peut-être accepté de participer à la transaction du lendemain pour amener Sabagh à lui céder de l'héroïne.

Me Bellemar a aussi souligné que, dès le lendemain du refus de Sabagh, Dubois était allé emprunter \$1.000 à sa mère, chose qu'il n'avait pas faite depuis 10 ans, et qu'à ce moment-là, il était «certain d'une rentrée rapide de fonds, le tout résultant d'un pourcentage de la transaction».

Enfin, Me Bellemar a fait

valoir aux sept femmes et cinq hommes qui composent le jury qu'ils n'avaient pas à juger «le chanteur de Blues du businessman», mais bien l'homme et il les a priés d'effacer de leur esprit toute sympathie ou autres sentiments qu'ils pourraient entretenir à l'égard de l'accusé.

Après ces plaidoiries, le juge Ducros a jugé bon de donner congé aux jurés jusqu'à jeudi matin, jour où il leur transmettra ses directives préliminaires à leurs délibérations.

## Sentence suspendue pour Lambert

L'ex-felquiste Michel Lambert, appréhendé au début du mois à Hull, a échappé hier d'une sentence suspendue d'un an de prison, assortie d'une ordonnance de probation.

Lambert, âgé de 33 ans, a reconnu hier, devant le juge Jacques Trahan, de la Cour des sessions de la paix, sa culpabilité aux accusations d'avoir posé trois bombes, dont une au magasin Eaton, en 1968, en compagnie de deux autres individus.

Ces derniers avaient déjà reçu leur condamnation il y a plusieurs années et s'en étaient tirés avec des peines suspendues de trois ans d'emprisonnement.

Hier, les deux procureurs, Me Jean-Claude Hébert, pour la défense, et Me Pierre Sauvé, pour la Couronne, s'étaient dit d'accord pour suggérer au juge Trahan une sentence suspendue d'une durée d'un an.

Lambert, qui était rentré au pays après plus de 12 ans d'exil en Belgique et dans des pays de l'Est européen, n'avait jamais eu de démêlés avec la justice, exception faite de ses activités felquistes.

En plus d'avoir retrouvé sa famille, il occupe un emploi à plein temps et s'est inscrit à des cours de pâtisserie à Hull, B.M.

# L'UQAM lance une campagne de souscription de \$8.5 millions

L'Université du Québec à Montréal a lancé hier une campagne de souscription de \$8.5 millions. L'argent recueilli servira à financer des projets spéciaux de recherche et de développement.

La campagne de souscription est une initiative de la Fondation de l'UQAM, un organisme créé en 1976, mais actif depuis seulement trois ans. Constituée d'une trentaine d'hommes d'affaires et d'une vingtaine de membres de l'université, la Fondation sollicitera des fonds à compter de maintenant auprès des grandes entreprises, tandis que la campagne officielle se déroulera du 7 au 20 septembre.

La Fondation a pour rôle d'aider financièrement l'UQAM dans des projets qui ne sauraient être financés à même le budget ordinaire de l'université et les subventions gouvernementales.

Les «projets spéciaux» que l'on se propose de financer grâce à ces \$8.5 millions sont les suivants. En première ligne, on compte affecter quelque \$3.5 millions à la recherche: aide aux unités de recherche, diffusion de la recherche, démarrage de revues scientifiques et publication d'ouvrages scientifiques des professeurs et chercheurs, acquisition de documents spécialisés et renouvellement de l'appareillage scientifique.

Plus de \$2 millions seront consacrés à des bourses et à des programmes d'expérimentation pédagogique. Près d'un million de dollars, à l'acquisition d'œuvres d'arts d'étudiants, de professeurs et d'artistes, puis, surtout, à l'acquisition d'équipements d'informatique. Un peu plus de \$1 million, enfin, sera employé à l'amélioration des six bibliothèques de l'université.



Le 6 juillet, ce jeune Cri de 23 ans, Francis McKay, partira en fauteuil roulant de Moose Lake, dans le nord du Manitoba, à destination de Winnipeg. Paralysé de la tête au cou mais conservant l'usage partiel de ses bras, il compte faire le trajet aller et retour — une distance de 1.600 kilomètres — dans le but de recueillir des fonds pour les handicapés. (Photolaser CP)

# Deux organismes dénoncent la menace qui plane sur l'accessibilité au logement

Le jugement de la Cour supérieure au sujet des pouvoirs de la Régie du logement de l'Ontario et le projet de gouvernement québécois pour «un ticket modérateur» menacent l'accessibilité des locataires à un tribunal administratif gratuit et efficace.

Dans une déclaration conjointe publiée hier, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Regroupement des comités logement et associations de locataires ont dénoncé les intentions du gouvernement du Québec et des associations de propriétaires qui auront pour effet de limiter les recours des locataires.

«Nous continuerons à nous battre non pas pour conserver la Régie telle qu'elle est, mais pour l'existence d'un tribunal administratif gratuit et efficace», affirment le Front et le Regroupement.

La déclaration rappelle que, pour l'heure, la Régie du logement du Québec détient encore tous ses pouvoirs. Les locataires peuvent donc continuer à l'utiliser même si toute la publicité faite autour de la décision de la Cour suprême dans le cas de la région ontarienne laisse croire à une diminution des attributions de la Régie québécoise.

Le jugement de la Cour suprême affecte particulièrement le pouvoir d'ordonnance de la région ontarienne et ne touche pas à son pouvoir en matière de fixation des loyers. Au Québec, la Régie devrait

conserver son pouvoir d'ordonnance parce que, autrement, les locataires devraient exercer un recours en Cour supérieure, à grands frais.

Le projet d'un «ticket modérateur» réduirait encore plus l'accessibilité à la Régie du logement. «Qui abuse de la Régie? Qui doit être modéré? Les 6.000 locataires de Côte-des-Neiges à Montréal qui ont dû s'adresser à la Régie pour obtenir un remboursement qui leur était dû par les propriétaires en vertu de la loi 57? Les locataires qui sont jetés à la rue par la vague annuelle de reprise de possession? Ceux qui ont reçu des augmentations de loyer de \$30, \$40, \$50?» demandent le Front et le Regroupement.

Si la Régie du logement se trouve aujourd'hui débordée, c'est, prétendent le Front et le Regroupement, bien plus dans

le comportement du gouvernement lui-même qu'il faut en chercher les causes que dans la gratuité du recours. La publicité tapageuse du gouvernement québécois autour de la mise en vigueur de la loi 107 et de la nouvelle Régie du logement a certainement eu un caractère incitatif.

De plus, les contraintes budgétaires que s'impose le gouvernement du Québec ont empêché la Régie d'accroître le nombre de ses employés et de ses régisseurs. Dans la région de Québec, deux régisseurs seulement seraient disponibles pour traiter près de 7.000 plaintes.

Le Front et le Regroupement souhaiteraient que se constitue une coalition provinciale contre le projet de «ticket modérateur» et les coupures dans l'ensemble des programmes sociaux.

Le jury a exclu 36.000 autres propriétaires, qui avaient acheté leurs véhicules après le

# Les moteurs Chevrolet sur les Oldsmobile: GM condamnée

CHICAGO (Reuter) — Un tribunal fédéral américain a contraint la General Motors à payer 7,7 millions de dollars de dommages pour avoir changé des moteurs de certaines de ses voitures à l'insu de la clientèle.

Au terme d'un procès de onze semaines, un jury a accordé 550 dollars de dommage et intérêts à chacune des 14.000 personnes qui avaient acheté au début de 1977 des voitures «Oldsmobile» pour découvrir que celles-ci étaient en fait équipées de moteurs «Chevrolet» moins puissants.

Le jury a exclu 36.000 autres propriétaires, qui avaient acheté leurs véhicules après le

# Les Canadiens ferment les yeux sur le drame des 60,000 réfugiés demeurés dans des camps

Environ 60.000 réfugiés indochinois croupissent encore dans les camps du Sud-Est asiatique mais leur drame ne suscite plus guère de réaction chez les Canadiens.

Telle est la constatation décevante de Mme Wendy Schelew, coordonnatrice ontarienne de l'organisation Lifeline, de Toronto, qui prenait la parole, hier à Montréal, à l'occasion d'un symposium international sur les problèmes des réfugiés. La rencontre, tenue sous les auspices de la Fondation canadienne pour les réfugiés, réunissait une vingtaine de spécialistes de divers pays, dont M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

«Ceux qui ont parrainé une famille il y a deux ans trouvent que c'est comme avoir un enfant, une lourde responsabilité morale, a affirmé Mme Schelew. Ils ne veulent pas recommencer de sitôt.»

Selon les statistiques du ministère fédéral de l'Immigration, le Canada a accueilli 60.000 réfugiés indochinois au cours des années 1979 et 1980. De ce nombre, 54% ont été parrainés par des groupes privés de citoyens en vertu du

programme de parrainage créé par l'ex-gouvernement conservateur.

Cette année, le gouvernement est prêt à prendre 8.000 réfugiés d'Indochine à sa charge et à en accueillir 5.000 autres en vertu du programme de parrainage. Or la réponse du public, d'abord très généreuse, est devenue tellement tiède affirme Mme Schelew, que le nombre de réfugiés parrainés en 1981 n'atteindra probablement pas 2.500.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hartling a indiqué hier que l'afflux des réfugiés de la mer n'est pas aussi dramatique qu'il y a deux ans. «Mais il demeure le plus sérieux problème de réfugiés au monde», a-t-il ajouté.

De son côté, M. Marcel Massé, président de la Fondation canadienne pour les réfugiés, a déclaré que l'organisme avait redéfini ses objectifs. Créée en 1979 pour aider les réfugiés asiatiques à s'établir au Canada grâce à des dons privés, la Fondation a recueilli beaucoup moins d'argent qu'elle avait prévu. Tout en faisant de son mieux pour aider les réfugiés à immigrer au Canada, l'organisme pro-

jeté maintenant une campagne d'information destinée à rappeler le drame des réfugiés à la conscience des Canadiens.

Divers aspects de la vie des réfugiés ont été abordés hier au cours du colloque. Ainsi le père Robert Beupré, de Montréal, a déploré que beaucoup de parrains bénévoles avaient renoncé à leurs responsabilités auprès de réfugiés parce qu'ils ne veulent pas prendre de décisions ou donner des conseils touchant la vie familiale de leurs protégés et peut-être risquer de briser un couple.

Les nouveaux arrivants demeurent par ailleurs craintifs face aux changements dans leur pays d'accueil. Mgr Georges Rocheau, qui travaille depuis la seconde guerre mondiale à aider les personnes déplacées, a raconté que le lendemain de l'élection de M. François Mitterrand comme président de la France, des réfugiés se sont présentés avec leurs valises au Secours catholique en demandant à «quitter ce pays devenu socialiste».

Le capitaine Peter Townsend, ancien commandant du 85th Flight Squadron de la RAF pendant la guerre et qui a vu depuis plusieurs camps de réfugiés, a malgré tout rencontré des gens qui se sont habitués à la vie dans un camp «temporaire».

Les biharis de Dacca, précise-t-il, vivent dans des conditions sanitaires infectes mais «les enfants qui jouent là semblent parfaitement heureux». Dans la bande de Gaza, dit-il, certains Palestiniens auraient les moyens financiers de vivre ailleurs mais ils préféreraient rester au camp, auprès de ceux avec qui ils ont grandi.

Trop de Canadiens, estime

pour sa part Mme Rivka Augenfeld, de l'Ontario, s'imaginent que les réfugiés ont hâte de rejeter toute leur culture d'origine et d'accepter comme «merveilleux» tout ce qui se fait dans leur pays d'accueil. On tient pour acquis que la guerre ou la famine dans leur patrie les ont totalement coupés de leurs origines, a-t-elle expliqué.

Une famille arrivant dans son pays d'accueil, a souligné Mme Helga Griffin, du Danemark, perd sa structure traditionnelle. Ainsi les parents deviennent dépendants des enfants car il est plus facile pour ces derniers de trouver de l'emploi. Quand les parents arrivent quelques années après les enfants, ils ne les trouvent plus comme ils étaient avant et «ils ne pensent pas à autre chose le reste de leur vie», a-t-elle dit.

La situation est compliquée dans le cas des personnes handicapées, a souligné M. Beupré. Il est difficile pour des parrains bénévoles de s'embarquer pour plus d'un an, la longueur normale d'un «contrat» passé avec le ministère fédéral.

## La natation, c'est pour toute la famille.



La Croix-Rouge canadienne

**nouveau!**

**J'allaiter mon enfant**

J'allaiter mon enfant, un livre pour les futures mamans: l'histoire et la pratique de la maternité douce.

abondamment illustré  
256 pages \$8.95

En vente en librairie et chez l'éditeur (commandes postales acceptées, inclure \$0.50 pour les frais d'envoi):  
3449 St-Denis, Montréal H2X 3L1

opuscule

Pour les connaisseurs en cuisine orientale...

**Bienvenue Chez Nam**

restaurant gastronomique avec spécialité maison où l'on découvre l'ambiance exotique et l'hospitalité vietnamienne par excellence au cœur de Montréal

**GRANDE OUVERTURE DEMAIN, 1er JUILLET**

425 est, Sherbrooke, Montréal (Édifice Le Rigaud - Métro Sherbrooke) 844-5216

Ouvert 7 jours par semaine: lun. de 7h à 15h, Mar. - Ven. de 7h à 23h, Sam. Dim. de 17h à 23h.

**EXAMEN DE LA COLONNE** (sans frais)

1. Maux de tête, étourdissement, vue embrouillée.  
2. Douleur au cou, raideur des muscles, spasmes.  
3. Douleur aux épaules, aux bras, engourdissement dans les mains.  
4. Douleur entre les épaules, difficulté à respirer, douleurs abdominales.  
5. Douleur au bas du dos, douleur aux hanches, douleur aux jambes, etc.

Peuvent parvenir de déformations de la colonne vertébrale ou de déséquilibres des muscles.

**CLINIQUE MONT-ROYAL** de chiropratique **DR. J. FRISON**

Si vous désirez participer à ce sondage appelez **282-8091** (entre 13h et 16h du lundi au vendredi)

3445, Redpath, Montréal, P.Q.

**"C'est été, j'emp culture!"**

pour une quatorzième année

**LE CONSERVATOIRE LASSALLE**

vous offre des COURS D'ÉTÉ en

**SCIENCE DE LA PAROLE**

Inscrivez-vous à notre deuxième série de cours il nous reste encore quelques places disponibles

**Cours du jour**  
Du 27 juillet au 21 août  
LUNDI À VENDREDI de 9 h 20 à 12 h 10

**Cours du soir**  
Du 27 juillet au 26 août  
LUNDI - MARDI - MERCREDI de 18 h 00 à 21 h 10

**INSCRIPTION: Dès maintenant**

Pour renseignements:  
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7  
288-4034

Permis: 749569

**VOYAGEZ À PRIX RAISONNABLE!**

Nous nous spécialisons dans les vols, groupes, charters pour France, Italie, Espagne, Allemagne, Israël, Mexico, Floride et Sud Amérique...

**EUROPE**  
Charters pour Paris C.F. AIR FRANCE à partir de \$668. can.  
ALLER SIMPLE prix spéciaux  
Mtl - New-York  
par car inclus — dollars américains

Paris	\$249.00*	\$330.00*
Bruelles	\$230.00*	\$330.00*
Frankfurt	\$260.00*	\$350.00*
Vienne	\$280.00*	\$430.00*
Zurich-Genève	\$350.00*	
Cairo-Tel Aviv	\$449.00*	
Londres	\$249.00*	
Australie	\$530.00*	

De Montréal à Bruxelles par avion \$260.00\* Tous les jours

**Floride Hollywood**  
Super Spécial  
7 jours \$289.00 can.  
Avion — hôtel — 4 repas Hollywood

Special d'une semaine avion — transferts — hôtel  
**PARIS et LONDRES: \$499.00\***  
**ESPAGNE: \$459.00\***  
**ATHÈNES et ROME: \$599.00\***  
Brochures disponibles sur demande

**NEW YORK** —  
Départ toutes les fins de semaines  
Aller-retour \$83.00 can.  
Pour départs spéciaux par car les mardis et samedis appelez-nous

\*en dollars américains

**VOYAGES EUROAMERICAN**

72 ouest, rue Sherbrooke  
Tél: 282-1022 en tout temps  
Défenseur d'un permis du Québec

214 morts et \$280 millions de dégâts en 1980

# Une loi cadre québécoise sur la sécurité incendie?

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — Les quelque 450 chefs de police et pompiers de la province de Québec, réunis en congrès à Québec, seront appelés dès jeudi à se prononcer sur une résolution demandant au gouvernement de faire adopter une loi cadre sur la sécurité incendie au Québec.

C'est ce qu'a indiqué, hier à l'ouverture des assises, M. Marcel Frenière, président du comité Prévention des incendies, en présentant le rapport qu'il a rédigé à cet effet après avoir siégé au sein de la Direction générale de la prévention des incendies (DGPI) composée de plusieurs directeurs de pompiers, de représentants des municipalités et du gouvernement.

Cette Direction générale avait été chargée par le gouvernement de mettre de l'ordre dans tout le domaine des incendies: mesures de prévention, formation des pompiers, normes d'embauche, examens physiques, cours uniformes pour accréditer professionnellement tous les

pompiers, qu'ils soient employés à temps plein ou à temps partiel.

Le comité consultatif des policiers et pompiers doit aider la Direction générale à atteindre cet objectif et, une fois de plus depuis une quinzaine d'années, les pompiers réclament une telle loi cadre.

Cette fois-ci encore, cependant, la Direction générale n'est pas d'accord avec cette recommandation des pompiers et policiers. Mais M. Frenière a demandé à ses collègues et aux associations de l'épauler sans restrictions afin d'amener les autorités gouvernementales à donner suite à leur vœu.

La DGPI a soutenu qu'une telle recommandation dépassait les limites du mandat du comité consultatif.

Dans son rapport détaillé, M. Frenière a expliqué les mesures que devrait prendre le gouvernement, selon lui, pour mieux combattre le fléau des incendies qui, en 1980, ont causé la mort de 214 personnes et des dégâts de l'ordre de \$280 millions au Québec.

Il faudrait donc à son avis, adopter une loi cadre couvrant le domaine de la sécurité-incendie; mettre sur pied une commission provinciale de sécurité-incendie; adopter en priorité des normes relatives aux exigences professionnelles inhérentes à l'exercice de la fonction de pompier; refondre toutes les lois et règlements régissant la sécurité-incendie au Québec; adopter un code de sécurité-incendie provincial et mettre en place un institut provincial voué à la formation professionnelle du personnel oeuvrant dans ce domaine.

M. Frenière a signalé qu'aujourd'hui encore, 370 des 1.533 municipalités ne possèdent aucun service d'incendie et que de plus en plus, des municipalités sont poursuivies devant les tribunaux par suite de leur intervention dans un incendie.

Au Québec, il n'existe pas non plus de loi obligeant une ville ou une municipalité à former et maintenir un service d'incendie, ce qui est laissé à la discrétion des municipalités.

Dans son rapport, M. Frenière déplore également qu'il n'existe aucune norme de qualification pour un pompier, sauf le fait que cinq années de service continu lui permettent de devenir pompier professionnel.

Or, devant le développement de la technologie moderne, il est devenu évident que la profession de pompier requiert des connaissances accrues. Selon M. Frenière, il est aussi vrai que la formation, le recyclage et le perfectionnement du pompier demandent de plus en plus de temps pour qu'il soit à la hauteur de sa tâche, et il n'y a que très peu de municipalités qui ont élaboré et dispensé des cours de formation.

C'est pour tous ces motifs qu'il souhaite que ses confrères appuient sans réserve la démarche du comité consultatif afin d'amener le gouvernement à prendre en considération l'évolution de la profession de pompier et à adopter les mesures qui s'imposent.

Le congrès des chefs de police et pompiers se déroule à Québec jusqu'à jeudi.



Trois faucons pèlerins, une femelle et deux mâles, ont été placés dans une cage hier sur le toit de l'édifice Sun Life, à Montréal. Dans deux semaines, quand ils seront habitués à leur nouvel environnement, la cage sera ouverte. Les faucons, qui n'ont que 34 jours, seront ensuite libérés, mais nourris pendant trois semaines encore, après quoi ils devraient pouvoir subvenir à leurs propres besoins. Les spécialistes du Centre de recherches sur les oiseaux de proie du collège Macdonald souhaitent que ces oiseaux, presque en voie d'extinction dans l'Est de l'Amérique du Nord, reviennent nichier sur la Sun Life. Les faucons pèlerins se nourrissent de pigeons et d'oiseaux aquatiques qu'ils attraperont dans

le port de Montréal. De 1936 à 1952, des faucons pèlerins ont niché sur l'édifice Sun Life. L'espèce a commencé à décliner avec l'avènement du DDT, qui a modifié le comportement reproducteur de ces oiseaux de proie, dont les oeufs sont devenus très fragiles. Le Service canadien de la faune, l'Université McGill, les provinces de Québec et d'Alberta et la compagnie Sun Life coopèrent dans cet effort de repeuplement des faucons pèlerins. C'est le directeur du Centre de recherches sur les oiseaux de proie du collège Macdonald, le Dr David M. Bird, qui a présenté les faucons au ciel de Montréal.

(Photo Jacques Grenier)

## Trudeau et Fraser s'entendent sur les problèmes des pays démunis

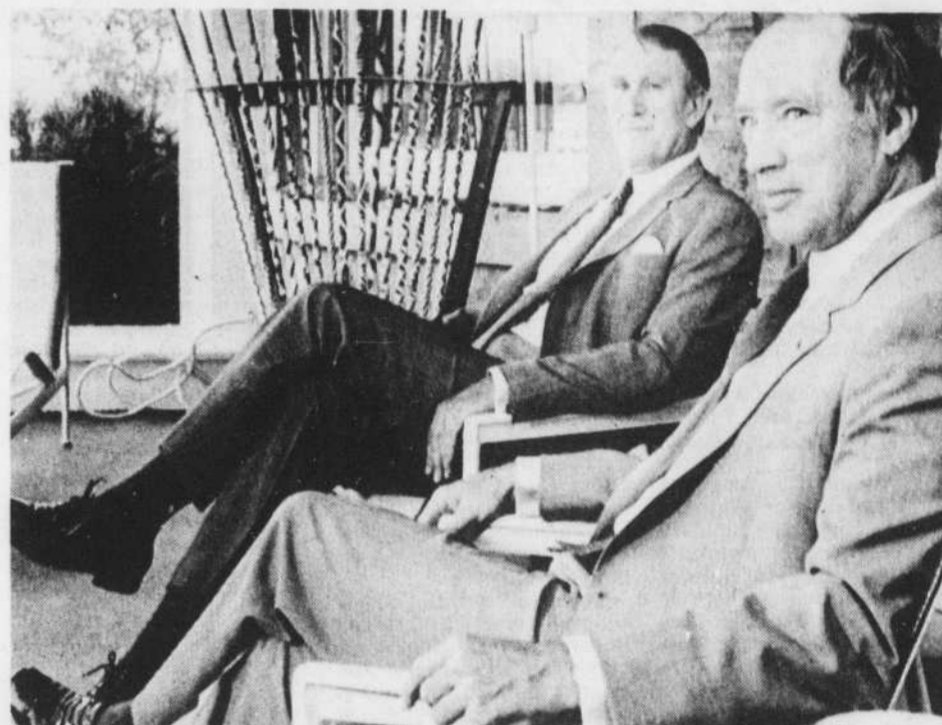
OTTAWA (PC) — Le premier ministre australien, M. Malcolm Fraser, et son homologue canadien, M. Pierre Trudeau, ont discuté pendant 90 minutes hier de leurs préoccupations respectives sur la question des énormes disparités entre pays pauvres et riches.

Selon un responsable canadien, les deux hommes d'État ont des points de vue très proches sur les problèmes des nations pauvres.

Tous deux sont favorables à des négociations globales aux Nations-unies sur le problème complexe du meilleur partage pour les nations les moins nanties des richesses du monde.

Le responsable a expliqué que les deux premiers ministres avaient parlé des positions de divers pays sur le problème Nord-Sud, sans toutefois en spécifier un seul. Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, avait déclaré au cours du week-end que cette question était secondaire aux yeux de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

De son côté, M. David Barnett, attaché de presse de M.



Les premiers ministres d'Australie et du Canada, MM. Malcolm Fraser et Pierre Trudeau, se sont entretenus pendant une heure et demie, hier à Ottawa, des préoccupations communes aux deux pays quant aux disparités mondiales entre pays riches et pauvres.

(Photolaser CP)

Fraser, a qualifié le déjeuner à la résidence de M. Trudeau, au 24 Sussex Drive, d'«extrêmement amical».

«Cette rencontre n'avait pas pour but de conclure un accord sur une question donnée», a-t-il précisé.

Un autre responsable canadien a affirmé que les deux leaders avaient discuté de l'importance du sommet des 20 et 21 juillet réunissant les sept principaux pays occidentaux et de la réunion des chefs

des pays du Commonwealth en septembre prochain, à Melbourne en Australie pour approfondir les discussions sur le problème Nord-Sud.

L'Australie ne participera pas au sommet de juillet et n'a pas été invitée non plus à la réunion, en octobre, des dirigeants d'une vingtaine de pays industrialisés et en développement à Cancun au Mexique, réunion à laquelle M. Trudeau participera.

Au cours du week-end, M.

Fraser avait fait part de son intention de discuter avec M. Trudeau de la possibilité de participer à une force de paix au Proche-Orient, force dont le principe a été approuvé par les États-Unis, l'Égypte et Israël. Aucune décision n'a été prise à ce sujet par les deux hommes hier.

On sait que le Canada et l'Australie hésitent à participer à une force qui ne serait pas sous l'autorité des Nations-unies.

Malgré toutes les études, intentions et suggestions

## Une quinzaine de maisons centenaires ont été démolies, rue Saint-Hubert

par Alain Duhamel

Le côté ouest de la rue Saint-Hubert, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Ontario, n'est plus qu'un amoncellement de débris. À une cadence accélérée qui n'a apparemment pas ralenti en fin de semaine dernière, les démolisseurs ont arasé l'une des plus belles rangées de maisons anciennes du patrimoine des Montréalais.

La ville de Montréal a émis tous les permis au propriétaire, Trevor Properties, il y a une semaine. Ce qui n'était au début que la démolition de quelques maisons, au nom de la sécurité publique, a dégénéré en arasement complet. Seules quatre ou cinq maisons sur la vingtaine que la rangée comptait sont encore debout.

Cette rangée de maisons du XIXe siècle voisinait le terminus d'autobus Voyageur et faisait obstacle à l'expansion du transporteur interurbain.

La valeur patrimoniale de ces maisons ne faisait aucun doute puisque les études entreprises par le Service d'urbanisme de la ville de Montréal et la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles concluaient à leur caractère exceptionnel et unique.

Au cabinet du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, hier, le dossier de la rue Saint-Hubert demeurait toujours «en traitement»

en vue d'une intervention à laquelle, depuis au moins quatre ans, le ministère avait été invité par plusieurs groupes de citoyens.

En 1978, le Service d'urbanisme de la ville de Montréal recommandait à l'administration municipale d'interdire la démolition des maisons et de réclamer auprès du ministre des Affaires culturelles leur classement.

Le règlement de zonage dit «du quartier latin», de nouveaux pouvoirs accordés à l'administration municipale pour lui permettre de sauvegarder son inventaire de logements ont retardé pendant plusieurs années l'exécution des projets des propriétaires. La ville de Montréal a même imposé aux autres propriétaires de cette rue des exigences de rénovation et de restauration qui laissaient croire à un meilleur avenir pour la rue Saint-Hubert.

Du même côté de la rue, la communauté des Pères blancs d'Afrique a dû se plier, à grands frais, à des exigences de conservation des façades de trois maisons pour obtenir la permission de construire une résidence. Le résultat, exemplaire, lui a valu les félicitations de l'administration municipale. De l'autre côté de la rue, tous les propriétaires qui ont voulu rénover ou transformer leur immeuble en lieu de commerce ont dû, eux aussi, se plier à des exigences particulières compte tenu de la qualité du bâti ancien.

Aujourd'hui, les Pères blancs se retrouvent, de

leur côté de la rue, propriétaires des trois seules maisons conservées.

Le ministère des Affaires culturelles avait commencé, en 1976, par donner avis de son intention de classer deux maisons, voisines de l'hôtel Royal Rousillon, situées sur le côté ouest de la rue Saint-Hubert. Elles furent démolies malgré l'interdit du ministère des Affaires culturelles, en 1978. Les poursuites intentées contre le propriétaire et les démolisseurs devaient aboutir à une amende de \$3.200. En lieu et place de ces maisons anciennes, on trouve aujourd'hui un stationnement automobile.

Depuis, le ministère des Affaires culturelles a fait quelques tentatives auprès des propriétaires et de Voyageur pour les inciter à conserver et à intégrer les façades dans leur projet. Le service d'urbanisme de la ville de Montréal a lui aussi préparé des compromis d'aménagement.

Aucune de ces solutions n'a été retenue, pas plus d'ailleurs que la suggestion de mettre en valeur, pour l'expansion du terminus Voyageur, les terrains du Palais du commerce, de l'autre côté de la rue Berr. La Commission d'initiatives et de développement économique (CIDEM) et le comité exécutif, prêtant foi à une intention vague de démantèlement sur la Rive-sud, ont préféré laisser la rue Saint-Hubert au terminus des autobus Voyageur.

## ÉDUCATION PERMANENTE

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

### Soirée d'information

Les personnes intéressées à s'inscrire, pour la session Automne-81, à des cours d'éducation permanente de niveau collégial, sont invitées à une soirée d'information.

### Quelques sujets traités:

- Le PROGRAMME d'études collégiales (sa structure, son contenu, l'organisation de l'enseignement etc.).
- Les diplômes décernés.
- Les débouchés ouverts par ces diplômes. Etc.

Endroit de la réunion: Le Tritorium (salle de spectacle du CEGEP du Vieux Montréal).

Adresse: 255 est, rue Ontario (métro Berry-de-Montigny).

Date et heure: le mardi 11 août 1981 à 19 heures 15.

Pour renseignements supplémentaires: Téléphonnez au 284-7253 (à compter du 3 août 1981)

je m'inscris!

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



AU CENTRE-VILLE PRÈS DES MÉTROS: BERRI-DÉMONTIGNY, ST-LAURENT ET SHERBROOKE

### Vous êtes sélectif?

Votre carrière ou profession répond à ce critère? Cependant votre vie sentimentale... elle... Est-elle laissée à tout hasard? N'êtes-vous pas parmi ceux et celles qui désirent partager les instants si précieux de la vie avec un être compatible et agréable? La recherche est cependant longue et ardue et vous n'avez pas toujours le temps à disposer, pourquoi ne pas la confier à des experts? L'Institut de la Rencontre Humaine vous propose une méthode qui facilite cette recherche, la rend concluante et ainsi, donne un VISAGE À VOS RÊVES...

Institut de la Rencontre Humaine

847 rue Chériar (angle St-André) métro Sherbrooke 9 h 30 à 21 h

524-1176



fraternité des policiers de la communauté urbaine de Montréal inc.

480 rue gilford, montréal h2j 1n3 (514) 527-4161

## CONSULTATION POPULAIRE ORGANISÉE PAR LA FRATERNITÉ DES POLICIERS DE LA C.U.M. INC.

Les policiers cavaliers sur le Mont Royal sont les seuls susceptibles de protéger nos jeunes contre les délits sexuels.

Les policiers ambulanciers prennent environ deux minutes pour se rendre sur les lieux d'un incident où une personne est malade ou blessée, le coût de ce service étant de moins d'un dollar (\$1) par année par citoyen.

### DÉCOUPEZ

### QUESTION:

Êtes-vous en accord avec le Service de police de la C.U.M. qui désire abolir ces services à la population ?

OUI   
NON

SIGNATURE: .....

S.V.P. remplir et signer ce coupon et le faire parvenir à:

LA FRATERNITÉ DES POLICIERS DE LA CUM  
480 rue Gilford, Montréal  
H2J 1N3

ou remettez-le à tout policier de la CUM.

Hua ravalé à la vice-présidence

# Hu Yaobang devient président du PCC

PEKIN (AFP) — M. Hu Yaobang, 66 ans, bras droit du puissant vice-président du parti communiste chinois (PCC) Deng Xiaoping, est officiellement devenu hier le président du PCC, se substituant comme numéro un du régime de Pékin à M. Hua Guofeng, 59 ans.

M. Hua, qui avait succédé à la tête du parti à Mao Tsé-toung à la mort de ce dernier, à la fin de l'année 1976, est ravalé au rang de vice-président du PCC, placé en dernière position sur la liste des sept membres du comité permanent du Bureau politique, qui rassemble les plus hauts dirigeants de la Chine.

Ces décisions ont été adoptées à l'issue d'une réunion plénière du comité central, le «parlement» du PCC, qui a également porté à l'une des

vice-présidences du parti le premier ministre Zhao Ziyang, 62 ans, un autre allié de M. Deng Xiaoping, 77 ans.

La composition du comité permanent du Bureau politique rendue publique par un communiqué officiel s'établit désormais comme suit: Le président du PCC Hu Yaobang, les vice-présidents du PCC Ye Jianying, Deng Xiaoping, Zhaozi Yang, Li Xian-nian, Chen Yun et Hua Guofeng.

M. Deng Xiaoping, qui avait été limogé à deux reprises par Mao pendant la révolution culturelle, devient également président de la commission militaire du comité central du PCC, une fonction correspondant en Chine à celle de chef suprême des armées.

La 6ème réunion plénière

du comité central issu du 11ème congrès du PCC a ainsi fait une entorse à la constitution chinoise selon laquelle cette fonction revient, en principe, au président du parti.

Un communiqué officiel rendu public à l'issue de ce plénum de trois jours a indiqué que le remaniement de la direction du PCC avait été adopté à l'unanimité par le comité central.

M. Hu Yaobang, qui se trouve aux côtés de M. Deng Xiaoping depuis 40 ans, était jusqu'à présent secrétaire général du PCC. Le communiqué n'a pas précisé qui le remplaçait à ce poste, indiquant cependant, que M. Xi Zhong-xun, 69 ans, devenait membre du secrétariat du PCC, un organisme composé de 11 membres.

L'agence Chine-Nouvelle a

rapporté que l'élimination de M. Hua, qui a dû toute sa carrière à la révolution culturelle, s'était accompagnée d'une critique contre ses erreurs de gauche.

Tout en reconnaissant le rôle joué par le président du parti déchu dans la chute de la Bande des quatre, le comité central s'en est pris aux tentatives de M. Hua pour s'entourer d'un culte de la personnalité, a précisé l'agence officielle chinoise.

M. Hua s'est également vu reprocher ses tentatives d'étouffer les débats sur la pratique comme seul critère de la vérité. Cette locution signifie, dans le vocabulaire politique chinois, que M. Hua s'est opposé à M. Deng Xiaoping, l'auteur de cette maxime.

Chine-Nouvelle a affirmé que l'élection par le comité central de Hu Yaobang comme président du parti est considérée comme un pas en avant dans la pratique de la démocratie à l'intérieur du parti.

Le communiqué officiel sur les travaux du comité central a affirmé pour sa part que le plénum avait démonté de façon éclatante la puissante unité du parti et parfaitement traduit les progrès réalisés par notre cause.

Les précisions apportées par Chine-Nouvelle témoignent pourtant clairement que cette «unité» n'a pas été réalisée sans mal, estiment les observateurs.

Le fait que M. Hua Guofeng conserve l'une des vice-présidences du parti est toutefois interprété par les observateurs comme le témoignage d'un compromis auquel semble avoir dû, une nouvelle fois, se plier M. Deng Xiaoping.

Cette impression est renforcée par le compte rendu fait sur les travaux du comité central relatifs à une résolution, également adoptée à l'unani-

mité» et portant sur «certaines questions relatives à l'histoire du parti depuis la fondation de la République populaire de Chine».

Résumant ce document, le communiqué indique que Mao y est qualifié de grand dirigeant et inspirateur de la révolution chinoise. Le communiqué ne comporte aucune mention des «erreurs» commises par Mao, pendant la révolution culturelle en particulier, pourtant désormais officiellement reconnues par la direction de la Chine post-maoïste.

Le communiqué a cependant indiqué que la résolution adoptée par le comité central «analyse scientifiquement les aspects positifs et négatifs de l'idéologie suivie par le parti» depuis 1949.

## Technologie nucléaire L'Égypte et les USA signent un accord

WASHINGTON (AFP) — L'Égypte et les États-Unis ont signé hier un accord de coopération dans le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

L'accord, qui a été signé au département d'Etat par le secrétaire d'Etat Alexander Haig et le ministre égyptien de l'Énergie, M. Maher Abaza, va permettre à l'Égypte de recevoir des informations ou de la technologie des États-Unis pour la construction de réacteurs nucléaires dont le premier doit entrer en service en 1990.

MM. Haig et Abaza ont tous les deux souligné que l'accord signé hier garantissait que l'Égypte ne détournerait jamais la technologie nucléaire mise à sa disposition à des fins militaires.

Les États-Unis avaient proposé à l'Égypte et à Israël dans les mêmes termes leur coopération pour le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

En 1979, le gouvernement américain avait soumis aux deux pays un projet de traité réglant les conditions dans lesquelles ils pourraient bénéficier de la technologie américaine dans ce domaine. C'est ce projet qui a servi de base à l'accord signé hier avec l'Égypte. Israël pour sa part n'a pas répondu aux propositions américaines.

À l'occasion de la signature, M. Abaza a annoncé que l'Égypte avait souscrit il y a quelques jours aux clauses de sauvegarde du traité de non-prolifération nucléaire auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne.

«La nécessité pour l'Égypte d'investir dans l'énergie nucléaire pour la production de l'électricité est impérative», a dit M. Abaza. «Il est des plus encourageants que le gouvernement des États-Unis ait répondu à nos besoins d'une façon opportune et positive».

M. Haig, qui s'adressait aux journalistes en même temps que le ministre égyptien, a rappelé que «la politique des États-Unis est de s'opposer sans équivoque à la prolifération nucléaire». Il a exprimé l'espoir qu'Israël signerait un jour un accord semblable à celui conclu avec l'Égypte.

## Mitterrand suggère un plan à la CEE

LUXEMBOURG (REUTER) — Le président François Mitterrand a suggéré hier au Conseil européen que les Dix accordent leur soutien aux industries à dimension européenne nécessitant la mise en oeuvre de gros moyens, comme l'informatique, les grands travaux et les entreprises liées aux économies d'énergie.

Proposant aux chefs de gouvernement du Marché commun quatre axes de réflexion, il a suggéré que le financement soit réalisé par des emprunts communautaires ou des emprunts conjoints au profit de secteurs industriels jugés prioritaires parce que plus performants ou offrant des perspectives d'avenir intéressantes de par les innovations techniques mises en jeu.

M. Mitterrand, participant à sa première conférence internationale depuis son élection le 10 mai, a développé l'idée d'un espace social européen, qui soulignerait la place des travailleurs dans l'entreprise.

Sa quatrième proposition concerne l'aménagement de la durée du travail. Elle doit être réalisée avec l'accord des syndicats et impliquera la solution de problèmes tels que la formation professionnelle, a indiqué le porte-parole de l'Élysée, M. Michel Vauzelle.

La première séance du conseil de Luxembourg a été entièrement consacrée à une longue discussion de la situation économique et sociale.

M. Mitterrand a estimé que la priorité devait être accordée au problème du chômage. Il faut lutter durement contre ce fléau, au plan conjoncturel mais aussi à plus long terme, en favorisant les innovations technologiques et en faisant peut-être appel aux capitaux étrangers, a-t-il dit.

Mais ceci doit se faire dans un climat social apaisé, par la consultation avec les syndicats et une législation sociale plus homogène au niveau européen, a-t-il ajouté.

M. Mitterrand avait auparavant brossé un tableau de la situation en France.

Il a estimé qu'il avait hérité d'une situation sociale et économique difficile, mais que le bilan du gouvernement précédent n'était pas entièrement négatif avec des réussites dans la politique industrielle et en matière de commerce extérieur.

Il a déclaré qu'il estimait nécessaire de maintenir un déficit budgétaire modéré et qu'un taux d'expansion de 2 à 3 pour cent lui paraissait possible, avec une relance par la demande sélective dans des secteurs comme l'alimentation, l'électronique, l'habillement et les économies d'énergie.

Il a souligné que son gouvernement souhaitait encourager notamment les petites et moyennes entreprises.

En ce qui concerne l'aménagement du temps de travail, le chef de l'État français a estimé que cette question avait une dimension sociale, car elle permettrait de dégager davantage de loisirs, mais aussi économique car elle créerait des emplois et favoriserait peut-être une augmentation de la productivité.

## Pologne: les manoeuvres militaires s'amplifient

VARSOVIE (D'après Reuter et AFP) — La télévision polonaise a rapporté hier soir que des manoeuvres conjointes soviéto-polonaises étaient en cours dans le nord du pays.

Des manoeuvres similaires avaient été signalées dans le sud du pays la semaine dernière.

Le commentateur a déclaré qu'il s'agissait «de manoeuvres de routine d'unités militaires voisines».

D'autre part la campagne d'élections pour le 9ème congrès extraordinaire du Parti ouvrier polonais (POPU), qui s'est achevée hier, a confirmé la «ligne du dialogue» du 1er secrétaire Stanislaw Kania, sans pour autant balayer les «durs» soutenus par Moscou.

Au terme de cette campagne d'un mois, qui avait été marquée dès le début par un immense courant libéral jugé inquiétant dans les capitales voisines, le parti polonais se trouve ainsi considérablement renforcé, sinon ressoudé, pour accueillir dans les tout prochains jours le ministre-soviétique des Affaires étrangères,

M. Andrei Gromyko, dont la venue, prévue pour le début de juillet, a été annoncée simultanément dimanche à Varsovie et à Moscou.

Le premier secrétaire, dont le Kremlin avait dénoncé le «manque de fermeté» dans une lettre adressée au début du mois au comité central du POPU, aura pesé de toute son autorité dans l'élection des délégués au congrès pour éviter aux «durs» de connaître un échec. Ce faisant, il les a en quelque sorte «neutralisés», tout en obtenant le ralliement à sa politique des éléments les plus libéraux.

À l'exception de M. Tadeusz Grabski, qui a obtenu devant la conférence de Konin, son ancien fief, 253 voix sur 269, les «durs» sont passés avec des scores presque humiliants par rapport à la quasi-unanimité qui est habituellement de règle en pareille circonstance: 67 pour cent des suffrages à Katowice pour M. Andrzej Zabinski, 55 pour cent à Varsovie pour M. Stefan Olszowski, qui avait d'ailleurs singulièrement assoupli sa position au cours des dernières semaines.

C'est à Varsovie que M. Kania a été le plus clair sur la signification de ces votes, en demandant la réélection au poste de 1er secrétaire de la ville de M. Stanislaw Kociolek, personnalité fort controversée en raison de sa présence à Gdynia en 1970, lors des événements meurtriers du mois de décembre, et de sa réputation d'intransigeance.

«En lui accordant vos suffrages, a-t-il dit, vous manifesterez votre confiance à mon égard». Et il avait ajouté, comme pour souligner que l'élection des «durs» avait valeur de «gage» donné à Moscou: «N'oubliez pas que le monde entier nous regarde, le monde socialiste en particulier».

## Les Noirs réservent un accueil glacial au président Reagan

DENVER (Colorado) — Le président Ronald Reagan a reçu hier à Denver un accueil glacial de la part de l'une des plus puissantes organisations de défense des Noirs américains, l'Association pour le progrès des gens de couleur (NAACP), devant laquelle il est venu défendre sa politique économique.

Réunis dans le cadre peu hospitalier d'un immense hangar du centre de congrès de la ville, 10.000 délégués presque tous de race noire ont écouté dans un silence poli à peine entrecoupé de maigres applaudissements le long discours du président.

Présentant M. Reagan, la présidente de l'Association, Mme Margaret Wilson, a d'ailleurs souligné l'attachement de la NAACP à la liberté d'expression et espère que les Noirs n'auraient pas besoin «de descendre dans la rue» pour se faire entendre de Washington.

Critiquant d'avance le discours présidentiel, elle a ajouté: «Les vus qui vont être exprimées ne sont pas nécessairement celles de notre association».

M. Reagan ne s'est pas laissé démonter et a longuement tenté d'expliquer comment, selon lui, le redressement qui doit résulter de son programme économique «permettra aux Noirs d'accéder à la liberté économique parce qu'il vise à redresser l'ensemble du pays et non pas seulement certaines parties».

Les Noirs américains sont particulièrement mécontents des récentes mesures proposées par le gouvernement Reagan et approuvées vendredi dernier par la Chambre des représentants, qui vont réduire de façon très importante les futurs programmes d'aide sociale du gouvernement fédéral.

La plupart de ces programmes destinés à aider les pauvres, les chômeurs et les familles nombreuses bénéficiaient en priorité aux Noirs dont les revenus se situent au bas de l'échelle aux États-Unis.

Le président a eu cependant plus de succès lorsqu'il a renouvelé l'engagement solennel de son gouvernement de poursuivre la lutte contre la discrimination raciale.

«Mon gouvernement, a-t-il dit, enquêtera pour poursuivre vigoureusement ceux qui essaieront par la violence ou l'intimidation de nier aux Américains leurs droits constitutionnels».

Assemblée nationale du Québec  
Directeur général du financement des partis politiques

**SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES** (article 112)

**SOMMAIRE**

Francine Jeannotte  
Nom de l'agente ou de l'agent officiel

Alain Saulnier  
Nom de la candidate ou du candidat

Parti communiste ouvrier  
Nom du parti/independant

Marie Victorin  
Circonscription électorale

13 avril 1981  
Date de l'élection

	\$	\$
1. Publicité	653.03	
2. Services	19.25	
3. Articles fournis	25.51	
4. Location de locaux	125.00	
5. Frais de voyage et de repas		
<b>Sous-total</b>	<b>822.79</b>	<b>822.79</b>
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		NIL
7. Créances contestées	NIL	NIL
<b>Total des dépenses électorales engagées et payées</b>		<b>822.79</b>
<b>Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi</b>		<b>17639.60</b>

Francine Jeannotte  
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

920 St-Jacques  
Longueuil

10 juin 1981  
Date

Jean J. Brossard  
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

Assemblée nationale du Québec  
Directeur général du financement des partis politiques

**SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES** (article 112)

**SOMMAIRE**

G. Chenail  
Nom de l'agente ou de l'agent officiel

Lise Vachon Marcotte  
Nom de la candidate ou du candidat

Parti libéral  
Nom du parti/independant

Marie Victorin  
Circonscription électorale

13 avril 1981  
Date de l'élection

	\$	\$
1. Publicité	10126.03	
2. Services	1683.57	
3. Articles fournis	290.73	
4. Location de locaux	1300.00	
5. Frais de voyage et de repas	436.03	
<b>Sous-total</b>	<b>13836.36</b>	<b>13836.36</b>
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		1069.81
7. Créances contestées	NIL	NIL
<b>Total des dépenses électorales engagées et payées</b>		<b>14906.17</b>
<b>Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi</b>		<b>17639.60</b>

G. Chenail  
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

920 St-Jacques  
Longueuil

11 juin 1981  
Date

Jean J. Brossard  
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

Assemblée nationale du Québec  
Directeur général du financement des partis politiques

**SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES** (article 112)

**SOMMAIRE**

Jean-Claude Cloutier  
Nom de l'agente ou de l'agent officiel

Joseph Roland Grandmaison  
Nom de la candidate ou du candidat

Union nationale  
Nom du parti/independant

Marie Victorin  
Circonscription électorale

13 avril 1981  
Date de l'élection

	\$	\$
1. Publicité	150.00	
2. Services		
3. Articles fournis		
4. Location de locaux		
5. Frais de voyage et de repas	NIL	
<b>Sous-total</b>	<b>203.19</b>	<b>203.19</b>
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		NIL
7. Créances contestées	NIL	NIL
<b>Total des dépenses électorales engagées et payées</b>		<b>203.19</b>
<b>Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi</b>		<b>17639.60</b>

Jean-Claude Cloutier  
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

920 St-Jacques  
Longueuil

5 juin 1981  
Date

Jean J. Brossard  
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

Assemblée nationale du Québec  
Directeur général du financement des partis politiques

**SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES** (article 112)

**SOMMAIRE**

Bernard Marois  
Nom de l'agente ou de l'agent officiel

Pierre Marois  
Nom de la candidate ou du candidat

Parti québécois  
Nom du parti/independant

Marie Victorin  
Circonscription électorale

13 avril 1981  
Date de l'élection

	\$	\$
1. Publicité	4959.66	
2. Services	3576.67	
3. Articles fournis	6672.48	
4. Location de locaux	1211.00	
5. Frais de voyage et de repas	777.80	
<b>Sous-total</b>	<b>17199.60</b>	<b>17199.60</b>
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		NIL
7. Créances contestées	NIL	NIL
<b>Total des dépenses électorales engagées et payées</b>		<b>17199.60</b>
<b>Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi</b>		<b>17639.60</b>

Bernard Marois  
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

920 St-Jacques  
Longueuil

11 juin 1981  
Date

Jean J. Brossard  
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

Assemblée nationale du Québec  
Directeur général du financement des partis politiques

**SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES** (article 112)

**SOMMAIRE**

Jocelyne Éthier  
Nom de l'agente ou de l'agent officiel

Michelle Dufort-Gincheau  
Nom de la candidate ou du candidat

Marxiste léniniste  
Nom du parti/independant

Marie Victorin  
Circonscription électorale

13 avril 1981  
Date de l'élection

	\$	\$
1. Publicité	NIL	
2. Services	NIL	
3. Articles fournis	70.00	
4. Location de locaux	NIL	
5. Frais de voyage et de repas	NIL	
<b>Sous-total</b>	<b>70.00</b>	<b>70.00</b>
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		NIL
7. Créances contestées	NIL	NIL
<b>Total des dépenses électorales engagées et payées</b>		<b>70.00</b>
<b>Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi</b>		<b>17639.60</b>

Jocelyne Éthier  
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

920 rue St-Jacques  
Longueuil

11 juin 1981  
Date

Jean J. Brossard  
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

Assemblée nationale du Québec  
Directeur général du financement des partis politiques

**SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES** (article 112)

**SOMMAIRE**

Elisabeth Ranger  
Nom de l'agente ou de l'agent officiel

Joseph Ranger  
Nom de la candidate ou du candidat

Crédit social uni  
Nom du parti/independant

Marie Victorin  
Circonscription électorale

13 avril 1981  
Date de l'élection

	\$	\$
1. Publicité	NIL	
2. Services	NIL	
3. Articles fournis	NIL	
4. Location de locaux	NIL	
5. Frais de voyage et de repas	NIL	
<b>Sous-total</b>	<b>NIL</b>	<b>NIL</b>
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		NIL
7. Créances contestées	NIL	NIL
<b>Total des dépenses électorales engagées et payées</b>		<b>NIL</b>
<b>Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi</b>		<b>17639.60</b>

Elisabeth Ranger  
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

920 rue St-Jacques  
Longueuil

21 mai 1981  
Date

Jean J. Brossard  
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

**LA RENAULT 5**  
A PRIX SURPRISE

LAREAU CEST RENAULT  
CENTRE-VILLE

**LAREAU**  
AUTOMOBILES INC.  
**RENAULT**

1824 ouest, Ste-Catherine 937-9551

# Israël: le réveil des sépharades?

JERUSALEM — Chaque élection israélienne, depuis 1949, a vu apparaître une moisson de petites formations, isolées, sporadiques, dont les chefs prétendaient parler au nom du judaïsme sépharade (originaires des pays arabes). Les animateurs de ces listes éphémères étaient, en général, des amateurs, inconnus du grand public et dont l'électorat sépharade, le premier se méfiait, parce qu'il ne croyait pas à leur sincérité et, surtout, à leur savoir-faire politique. Résultat: ces listes ne recevaient pas le minimum des voix requises par la loi et disparaissaient, oubliées, au lendemain des élections.

Cette fois-ci la situation est différente. Pas tellement par la multiplication, exceptionnelle, de listes dites «ethniques», que par l'émergence, pour la première fois, d'un parti. Le Tami (Mouvement de la tradition israélienne), fondé par des hommes politiques, sérieux, expérimentés, qui ont grandi et se sont affirmés dans le sésau de la politique israélienne traditionnelle. Animé par l'actuel ministre des Cultes, Aharon Abou-Hatzeira et par l'ancien ministre de l'Agriculture travailliste, Aharon Ouzan, tous deux d'origine marocaine, le Tami inquiète bon nombre de partis et d'hommes politiques israéliens.

En premier lieu, le parti national religieux, le Mafdal, qui est blessé dans ses chairs vives par la scission d'Abou-Hatzeira, personnalité populaire, appartenant à une illustre famille rabbinique qui risque d'enlever pas mal de voix marocaines au PNR, dirigé par Yossef Burg, Ze'ulov Hammer et le Rabbin Druckman, trois Ashkénazes bon teint.

Peu importe qu'Aharon Abou-Hatzeira ait été impliqué dans un procès de corruption, ou il fut acquitté, mais avec des attendus du jugement très peu flatteurs pour le ministre des Cultes. Peu importe qu'un deuxième procès de corruption attend encore Abou-Hatzeira, sous peu, après les élections. Tout cela ne diminue nullement sa stature, aux yeux de ses fidèles. Bien au contraire. Proclamé «victime et martyr» de l'establishment ashkénaze, Aharon Abou-Hatzeira est aujourd'hui le roi non couronné de la communauté juive d'origine marocaine, très nombreuse en Israël.

Assez curieusement, l'adoration confiante dont le ministre des Cultes est l'objet, de la part de ses fidèles, n'a nullement été entamée par le souvenir d'autres procès de corruption, intentés, en série, ces dernières années, à plusieurs grands commis de l'État, tous ashkénazes. «Yadlin, Rechman et compagnie avaient bel et bien empoché des pots-de-evin. Ils ont été punis. C'est bien. Notre Abou-Hatzeira a été accusé, persécuté, unique, entendait-on, souvent, dans la rue, pendant le procès du ministre des Cultes.

Sans doute, pas seulement le PNR mais aussi les autres partis, le Likoud comme le Front travailliste, risquent de perdre des voix «marocaines» au profit du Tami d'Abou-Hatzeira. Cependant, ce ne sont pas les retombées électorales, surtout, qui préoccupent les milieux politiques israéliens.

«Une percée sérieuse de Tami, à la Knesseth, sonnerait le glas de l'unité du peuple juif, en Israël», répète-t-on à Jérusalem. «C'est le type même du faux argument», réplique l'ancien député et journaliste Shalom Cohen, qui fut, aussi, un temps, animateur du mouvement des Panthères noires.

«Cette fameuse unité du peuple juif, en Israël, n'a jamais existé», dit-il. «et une victoire, même modeste, d'Abou-Hatzeira consacrerait seulement une réalité politique présente depuis longtemps dans la vie israélienne». Cela dit, Shalom Cohen,

par Victor Cygielman collaboration spéciale

homme de gauche et d'origine irakienne, ne croit pas que la liste Tami obtiendra un grand succès, «car seule la communauté de Juifs marocains s'identifie vraiment avec elle». Shalom Cohen ajoute qu'il comprend les «motivations, nées de frustrations profondes» qui ont favorisé la naissance de Tami, dans un pays où plus de la moitié de la population juive, aujourd'hui, est originaire des pays arabes, mais où le pouvoir reste pour l'essentiel, aux mains des ashkénazes, dont les pionniers et les masses venus d'Europe centrale et orientale ont créé l'infrastructure de l'Israël moderne.

M. Cohen n'est pas le seul Israélien à évoquer l'existence de «deux peuples juifs» dans l'Etat hébreu et pour souligner le «capital d'amertume accumulé par trente ans de discriminations dans les faits». Le problème sépharade, en Israël, affirme de son côté, l'avocat Cohen-Sidon, d'origine égyptienne, constitue une «bombe à retardement, non moins dangereuse que le problème palestinien».

«J'ai décidé de me joindre à Abou-Hatzeira parce que l'intégration des deux communautés, sépharade et ashkénaze, a, hélas, échoué», déclare Aharon Ouzan, ancien ministre travailliste de l'Agriculture, personnalité influente dans la fédération des villages coopératifs du type Moshav et qui était, jusqu'il y a deux mois, membre du comité central du parti travailliste.

L'intégration a-t-elle réellement échoué? La réponse à cette question donnée par des hommes politiques, ici, varie, bien entendu, en fonction de leurs convictions et, en ces jours de fièvre électorale, est souvent dictée par les besoins de leur parti. Cependant, sociologues, psychologues, assistants sociaux et autres experts des affaires sociales et culturelles n'ont pas davantage des jugements tranchés ou d'opinions bien arrêtées.

Mme Ora Namir, députée travailliste, ashkénaze et présidente de la commission parlementaire de l'éducation, jette un cri d'alarme: «La situation est intolérable quand 42 pour cent d'enfants sépharades finissent l'école primaire, ne sont pas vraiment préparés pour aborder les études secondaires». Mme Namir affirme qu'au cours des dernières dix années (et cela inclus donc aussi le règne travailliste, sous Golda Meir et Itzhak Rabin) «rien ou presque rien n'a été fait pour réduire cet écart socio-culturel».

Itzhak Kadman 31 ans, né en Israël, ashkénaze, religieux, mais n'appartenant à aucun parti, se consacre corps et âme au travail social visant à améliorer le niveau socio-culturel des Juifs d'origine orientale. Elu président du syndicat des travailleurs sociaux, en Israël, il déclare: «Je n'ai pas d'autre choix dans ce pays, où je veux rester, que de travailler à l'émergence d'une société où il ferait bon de vivre».

Sans doute, le produit national brut, en Israël de l'an 1980, fut de 3300 US dollars par habitant, alors qu'il était de 1480 en Jordanie, 1000 en Syrie, 2692 en Irak, pourtant riche en pétrole, et seulement de 335 en Egypte. Cependant, Itzhak Kadman qualifie de «vile propagande» l'affirmation courante que «la pauvreté n'existe pas en Israël». Selon cet assistant social de Jérusalem, la pauvreté s'étend même, en ces temps d'inflation galopante qui touche, avant tout, les couches les plus faibles, et avec la pauvreté, dit-il, «s'infiltrer la sous-culture: pas de livres dans la maison, nourriture déficiente, non seulement par manque d'argent (fruits et légumes sont de plus en plus chers), mais souvent par ignorance

et pour couronner le tout, peu à peu s'installe l'aspect le plus grave de toute pauvreté — le sentiment d'être impuissant, opprimé, discriminé». Kadman ajoute: «Peu importe que cette discrimination existe ou non dans la réalité des faits. Ce qui compte, c'est le sentiment, né de la conviction que les Blancs se débrouillent bien mieux face à l'Etat, l'establishment blanc (ashkénaze) que les Noirs». Un exemple, entre cent, cité par Kadman: «Deux soldats, l'un ashkénaze, l'autre sépharade, écoperont tous deux de 35

jours de prison pour le même motif: absence non autorisée du camp militaire. Au bout de dix jours, le soldat blanc est libéré, le noir reste en taule jusqu'au bout de sa peine. Pourquoi? Le père du soldat ashkénaze a écrit au commandant, expliquant les raisons de l'absence de son fils. Le père sépharade ne sait pas écrire correctement l'hébreu, ne savait même pas qu'on pouvait interjeter appel. Cependant, tous les soldats sépharades de l'unité sont convaincus qu'il y avait eu discrimination». Et Kadman conclut: «Objective-

ment, il n'y a pas eu de discrimination. Subjectivement, les soldats avaient raison».

Considère par les ashkénazes comme «dépassé» et même «nuisible», ce débat continuera probablement encore pendant longtemps.

Les élections du 30 juin montreront si les Juifs d'origine orientale appuieront les listes «ethniques» et en premier lieu, le parti d'Abou-Hatzeira, ou bien si, une fois de plus, les sépharades infligeront à leurs «champions» un cruel et cinglant désaveu.

# Pères serait en avance

TEL AVIV (Reuter) — Au terme d'une campagne d'une violence inégale, les Israéliens se rendent aux urnes aujourd'hui pour désigner 120 députés à la Knesseth. L'enjeu de cette élection anticipée, qui se déroule dans une conjoncture économique intérieure difficile et dans un contexte international particulièrement délicat, est considérable.

Pour les observateurs, l'issue du scrutin reste imprévisible, même si les travaillistes semblent avoir repris un léger avantage dans les derniers jours de la campagne.

D'après une étude publiée à la veille du scrutin par le quotidien Haaretz, les travaillistes remporteraient 43 sièges contre 40 au Likoud. L'étoilesse de cet écart montre que quel que soit le vainqueur, ce dernier aura encore la redoutable tâche de négocier avec les autres formations se disputant les 37 sièges restants un accord de gouvernement en vue de former une coalition.

Le parti national religieux (PNR) et l'Agoudat Israël, membres de l'équipe sortante, pourraient remporter une quinzaine de sièges. Le parti Techiya (ultra-nationaliste) devrait avoir trois ou quatre députés, tandis que le Telem, formation créée par M. Moshe Dayan, pourrait obtenir trois mandats.

Si, comme c'est vraisemblable, toutes ces formations restent de s'allier au Likoud, M. Begin bénéficiera à la Knesseth de la majorité absolue.

«Chaque bulletin comptera», souligne à l'envi M. Shimon Pérès, le chef du Parti travailliste.

# Le 1<sup>er</sup> juillet qu'est-ce que vous faites? faites la Fête!



Ville Municipality	Coordonnées	Détails	Contact Téléphone	Ville Municipality	Coordonnées	Détails	Contact Téléphone
MONTREAL							
A)	Terra des Hommes				7720 Hutchison/ Maison Slovaque		
	Place de la Joie	Cérémonie d'assermentation avec chorale.	CCAP (514) 844-2551		Salle royale	Héritage slovaque: présentation du Canada chansons et danses folkloriques, chœur, costumes nationaux	John Dvorsky (514) 285-5385
14:00	1er juillet 14:00				30 juin 19:30		
	15:00-17:00	Conseil des arts populaires ethniques du Québec: troupes folkloriques	Peter Marunczak (514) 681-0859		9071, boul. Pie-IX	Folklore et dégustation de mets traditionnels présentés par l'Association Trinacria	Giuseppe Cicciello (514) 279-6377
	17:00	Carnaval caribéen avec danses, costumes et musique	Winston Roberts (514) 522-9831		1er juillet 14:00-18:00		
			André Luc Gallego (514) 845-2957		Centre de loisirs St-Mathieu, 7110, Be. ave., Rosemont		
	Village d'autrefois	Animation sur le vieux métier de potier			30 juin 19:00	«Les Chanteux»	Guy Grégoire (514) 725-6479
	1er juillet 13:00	Animation sur le métier de tourneur sur bois	Normand Ronteau (514) 837-3275		7445 Chester Ave. NDC	Folklore et musique pakistanaise, turque, grecque et autre	Dr. Rauf Khalid (514) 288-8090 poste 1621
	Jardin du Petit Prince - 1er juillet 13:00	Spectacle de la marionnette géante «Pitout»	Louise Pannerville (514) 272-0848		Montréal ouest		Ken McDonald (514) 487-1583
	Terra des Hommes				15:00-24:00	Défilé, danse, jeux, pique-nique, feu d'artifice	
	Kiosque International	Ensemble folklorique Moromaguy Inc.	Michel Marchand (514) 321-0729		Montréal Children's Library		
	30 juin - 19:30				30 juin 14:00	Puppet show - Open House (Audience: Greek, Portugese, Chinese)	T. N. Roman 288-3061
	B) Le Ronde et piste du Grand Prix de Terra des Hommes			MONTREAL	1er juillet 15:00-20:00		A. Maris (514) 849-5617
	1er juillet 11:45	Ouverture à la Ronde			Centre récréatif	Orchestre folklorique Tradi-Son	Richard Forest (514) 289-5348
	12:00-12:30	Cérémonie d'ouverture de la Fête du Canada			1er juillet 19:30-23:00	Troupe folklorique Rada de Mtl et celle de Mtl-nord	William Dejean (514) 285-1201
	12:30-13:30	Pique-nique avec animation et spectacles		MONTREAL-NORD	1er juillet 18:00-22:00	Chants et danses haïtiens et québécois	Pierre Brisebois (514) 737-1141
	13:30-20:30	Animations			1er juillet 2:00-10:00	Défilé, concours, activités sportives, danses, feu d'artifice	
	14:00-18:00	Jeux populaires avec distribution de nombreux prix		VILLE MONT-ROYAL	1er juillet 20:00		
	14:00-19:00	Spectacles variés			Paroisse St-Germain d'Outremont		
	14:30-16:30	Grand prix de la Fête du Canada: Course cycliste en circuit fermé sur la piste du Grand Prix		OUTREMONT	1er juillet 20:00	Concert donné par le Chœur Allegro de Montréal	
	20:00-21:00	Spectacle avec le «Vic Vogel Band»			Parc Crévier		
	21:00-21:30	Spectacle avec trois finalistes du concours «Québec en chansons»	André Latour (365-7231 (bur.) 738-7345 (rés.)	STE-ANNE-DE-BELLEVUE	1er juillet 13:00-23:00	Carnaval populaire de Ste-Anne de Bellevue	Marcel Deslauriers (514) 457-9053
	21:30-22:30	Deuxième partie du spectacle du Vic Vogel			1er juillet 13:00-23:00		
	22:30	Feux d'artifice de la Fête du Canada		STE-ANNE	Stadium municipal ou auditorium en cas de pluie	Pique-nique, spectacle, défilé, troupes folkloriques	Jean-Paul Paquette (514) 761-4543
	Montréal				30 juin 11:00-22:30	Spectacle Michel Louvain, feu d'artifice	E. Phillips (514) 632-6341
	18:00-21:00	Fédération des Agriculteurs: soirée d'animation sur le patrimoine canadien	Germain Lafrenière (514) 288-8090	CAUGHNAWAGA	28 juin 16:00		
	5177 avec du Parc	Danses, cuisine, chants africains	Kodi Sordzi (514) 279-7105		Réserve de Caughnawaga		
	1er juillet 11:00-21:00				28 juin 16:00		
	1179 de Bleury	Groupe de danses folkloriques chinoises de Montréal	Ruth Koo Lam (514) 678-7774		Île St-Bernard		
	30 juin 6:30-21:00			CHATEAUGUAY	1er juillet 21:00-24:00	Danses et musique folklorique	Nadine Ozanne (514) 691-7105
	Parc (à déterminer)	Danses égyptiennes et mets traditionnels, présentés par Cleopatra Club of Canada	Naim Antonious (514) 334-5463		Cité de Côte St-Luc	Troupe folklorique Aventino, Phillipine et l'Ensemble Ukrainien	Pearl Bierbrier (514) 489-9771
	1er juillet 10:00-20:00	Pique-nique en plein air avec mets traditionnels turcs	Erdem Akbulut (514) 739-6243	CÔTE-ST-LUC	9:00-24:00		
	Parc Angrignon	danses folkloriques et musique turque, présentés par l'Association culturelle turque			Ecole		
	1er juillet 10:00-18:00			DORVAL	1er juillet 9:00-24:00	Groupe de danse folklorique Honor de Montréal	Steve L. Horvath (514) 877-3451
	3900 rue Dupuis	Costumes traditionnels vietnamiens des différentes régions du Vietnam	Dr. Nguyen Tan Hong (514) 620-2074		1er juillet 19:00-22:00	Trois troupes folkloriques	Bob Gerleman (514) 672-3374
	1er juillet 19:30	Introduction aux rythmes et danses africaines par la Tribu Ma Digue (Danses de la Côte d'Ivoire et du Sénégal)	Jean-Marie Basley (514) 272-7430	GREENFIELD PARK	1er juillet 19:00-22:00	Centre «Le village»	Yves Pelletier (514) 581-0919
	Théâtre de la Verdure				1er juillet 20:00	Troupe folklorique «Loup-garou»	Dorothée Black (514) 636-5466
	1er juillet 15:00-17:00			LE-DES-SEURS	Centre d'accueil Promenade du Père Marquette Maison		
	5480 Westbury, Snowdon	Ensemble folklorique Carmel	Hilda Smolish (514) 342-0441		du Brasseur	Activités dansantes, concert de l'Harmonie de Lachine et autres	Vincent Quinchon (514) 622-2723
	1er juillet 16:30	Montreal Society for Chinese Performing Arts	William Lau (514) 284-0410		11:00-24:00		
	Parc Lafontaine			LAVAL	Hôtel de Ville ou Carré Laval		
	1er juillet 12:00-18:00	Fête populaire avec danseurs multiculturels: «Aganman»	Louise Matte		30 juin 8:00-18:00	Cyclistes — Tour de Laval à Ottawa	
	5550, avec du Parc	Festival de danses et de musique folkloriques avec plats traditionnels et artisanat	Kilby Dewitt (514) 270-8855	LAVAL	20:30	Soirée folklorique	Michel Paradis (514) 661-9550 poste 373
	30 juin 16:00-1:00				Comité des défenses		Gilles Richer (514) 661-7786 poste 307
	Résidence Angelica			LAVAL	30 juin et 1er juillet 18:30	Troupe folklorique «Les Sortièges» et «Carrefour Macadie»	André Larose (514) 364-0262
	boul. Gouin	Chœur «Les Deux Montagnes»	Guy Huard (514) 473-6590		14:00-22:00	Super communautaire et soirée canadienne	Ammina Lombardo (514) 382-6965
	1er juillet 8:00				12:00	Troupe folklorique de l'Amérique Latine du Québec	Maria Oliveira (514) 843-6230
	Hôpital Hypocrite			LADALLE	Long de la rive		
	Lafontaine et				1er juillet 19:00-1:00		
	Résidence				14:00-22:00		
	«L'Amitté»				Place La Cité (Av. du Parc)		
	1er juillet 10:00-13:00	Fête du Canada en musique canadienne	Louis Lanthier (514) 669-4263	MONTREAL	1er juillet 12:00		
	20:00-23:00				Sous-sol église St-Louis de France	Soirée de danses folkloriques avec artistes portugais et cuisine traditionnelle	Ken McDonald (514) 934-4811 ext. 577
	Réseaux des distributeurs de cable-télévision du Québec				1er juillet 19:00-1:00		
	1er juillet 16:00-17:00	Association culturelle Sitara: Émission de télévision produite avec des enfants d'origine française et anglaise qui donnent un spectacle de danses de l'Inde aux canaux	Iranisa Cooliar (514) 484-8864	MONTREAL	200 rue Bedford		
	30 juin 9:20-28				1er juillet après-midi	Danseurs folkloriques Highland	
	rue St-Urbain				1er juillet 10:00-20:00	Activités sportives, danse et fête populaire	
	30 juin 19:00	Groupe folklorique portugais et dégustation de mets portugais	Duarte Raposo (514) 389-9022	VERDUN			

## LA RENAULT 18

A PRIX SURPRISE



LAREAU CEST RENAULT CENTRE-VILLE



LAREAU  
AUTOMOBILES INC.  
RENAULT

1824 ouest, Ste-Catherine 937-9551

# Ô Canada

Le Comité national de la Fête du Canada

# Le conflit aux postes

**P**OUR la quatrième fois depuis 1974, les Canadiens seront privés à partir d'aujourd'hui d'un service postal qui, tout en faisant l'objet de critiques de plus en plus universelles, n'en distribue pas moins quotidiennement près de 25 millions de pièces. Seule une reprise des négociations au cours de la nuit pourrait éviter la grève des 23,000 membres du Syndicat des postiers. Cette reprise n'aura vraisemblablement pas lieu.

Des mesures ont été prises par les gouvernements pour assurer la distribution des chèques qui sont dus aux bénéficiaires d'allocations gouvernementales. La grande entreprise continuera à utiliser les services privés de livraison de courrier. Si le conflit devait durer, ce sont les petites et moyennes entreprises ainsi que les citoyens moins favorisés qui feront les frais de cette grève.

Dans certains cas ces frais pourront être considérables tant du point de vue financier que du point de vue humain. Il importe que les négociations reprennent dans les plus brefs délais. Il faut limiter les dégâts d'un conflit inutile qui dissout l'un des grands moyens de communication dont une société moderne ne peut se priver.

Tous les rapports des bureaux de conciliation ainsi que les décisions arbitrales concordent: le climat des relations patronales-syndicales qui prévaut aux postes depuis des années est l'un des plus malsains qui se puisse imaginer. On aurait tort de croire qu'il s'agit là d'une attitude de façade, tributaire des stratégies et des calendriers de négociation. Au fil des ans, les conciliateurs ont utilisé des termes directs pour définir ce climat: «étonnement et horreur», «hostilité profonde», «guerre perpétuelle», etc. Bref, les événements des derniers jours prouvent hors de tout doute que ni l'employeur ni le syndicat n'ont profité de leurs expériences difficiles de la dernière décennie.

Dans son rapport du 11 juin dernier, le président du Bureau de conciliation notait que «la confrontation a depuis longtemps remplacé la négociation». Du côté syndical c'est «la lutte qui continue». Du côté de l'employeur c'est la résistance à l'assaut qui s'impose. La grève actuelle n'est en somme qu'un épisode de plus dans cette «confrontation permanente» dont les citoyens font les frais. Or la situation aux postes en 1981 ne justifie plus cette attitude par ailleurs compréhensible à une autre époque.

Les salariés du ministère des Postes constituent une catégorie à part au sein de la fonction publique fédérale. Leur travail les situe en marge des fonctionnaires traditionnels et

assez près des travailleurs industriels. Cependant, ils sont soumis à la loi sur les relations de travail dans la fonction publique et à la loi de l'emploi dans la fonction publique. Ces données ont d'importantes conséquences sur la négociation. Elles la bloquent sur plusieurs points, en raison des politiques normatives et salariales générales du gouvernement canadien pour ses employés.

Pour pallier à ces difficultés et résoudre les problèmes nombreux et complexes que pose l'administration, la gestion et l'efficacité du service postal, la Chambre des communes adoptait le 14 avril dernier le bill C-42 constituant la Société canadienne des Postes. Ainsi, dans un avenir prochain, quelques semaines, ou deux mois tout au plus, les postiers ne seront plus les employés du ministère des Postes. Ils seront salariés d'une société de la Couronne.

Pour comprendre et évaluer la situation actuelle des postiers, il faut garder en mémoire ces trois facteurs: climat de confrontation quasi permanent, caractère particulier des employés du ministère des Postes au sein de la fonction publique fédérale et statut transitoire conduisant prochainement à la société d'Etat. La création de cette société de la Couronne répond à une demande formulée et répétée par le syndicat depuis plusieurs années.

À bien des égards la situation actuelle des postiers est transitoire. Ils auront demain un nouvel employeur. Le rapport du Bureau de conciliation en tire d'importantes conclusions: afin d'éviter de nuire à l'établissement de nouvelles relations entre les parties, il recommande le maintien du statu quo relativement à la majeure partie des articles de la convention collective. Le président Jasmin, tout en traitant avec rigueur les points essentiels et urgents des demandes syndicales, propose de «laisser à la nouvelle société le soin de négocier elle-même avec le syndicat la grande majorité des demandes lors de la prochaine convention collective». De toute manière cette négociation devra avoir lieu pour combler les vides juridiques que créera le passage d'un ministère à une société.

Si le rapport du bureau de conciliation était intégralement retenu par les deux parties, les postiers verraient leurs conditions de travail, en particulier en matière de santé et de sécurité ou des problèmes graves se posent, sensiblement améliorées. Leur régime de vacances serait plus généreux. Le système de surveillance électronique serait limité à ses dimensions actuelles, son maintien dépendrait du résultat des recherches sur les effets qu'il pro-

duit sur les personnes qui en font l'objet.

Au niveau de la protection sociale, les postiers réclamaient initialement un congé de maternité payé de 20 semaines. Ils accepteraient de réduire la durée de ce congé à 17 semaines. Le conseil du trésor a d'abord rejeté cette demande pour ensuite proposer la création d'une commission spéciale, chargée d'étudier cette question et de faire rapport en novembre. Il faut souhaiter que cette commission soit créée. En effet, la question des congés de maternité a suscité de nombreuses difficultés au conseil du trésor dans ses négociations avec divers groupes de fonctionnaires fédéraux. Il faudra bien un jour ou l'autre que le gouvernement canadien définisse une politique plus réaliste au sujet de cette importante question. Au plan de la négociation salariale, les deux parties sont encore éloignées comme il est normal à cette étape d'une négociation.

Pourquoi cette grève? Le président du bureau de conciliation notait dans son rapport «qu'il n'y avait pas vraiment eu de véritables négociations» dans les mois qui ont précédé les départs des travaux de conciliation. Depuis le dépôt du rapport, les deux parties se sont rencontrées brièvement, pendant deux jours. Il est scandaleux qu'un service aussi important soit réduit à néant alors que les parties n'ont pas vraiment négocié.

Il serait abusif de faire porter l'odieux de cette grève sur l'une ou l'autre des parties. Le syndicat a soulevé d'importantes questions, en particulier sur les problèmes de sécurité et de santé au travail. Il a relancé la discussion sur les congés de maternité. Certains des problèmes qu'il a retenus pour la présente négociation trouveront plus aisément leur solution avec le futur employeur des postiers. Comptent-ils, grâce à leur force, faire des gains sur l'ensemble de la fonction publique? D'autre part, on cherche à comprendre pourquoi le gouvernement a écarté le ministre des Postes de la négociation. Au dernier rendez-vous, son intervention avait été décisive. On cherche à comprendre pourquoi les représentants du Conseil du trésor n'ont pas été plus précis au sujet des recommandations du rapport Jasmin.

La grève conduira-t-elle à une intervention rapide du Parlement ou à une longue période d'affrontement dont il faudra bien un jour marquer la fin pour reprendre la négociation qui, à ce jour, n'a pas eu lieu? Les citoyens et les groupes doivent exiger la reprise immédiate de la négociation.

Jean-Louis ROY

## LETTRES AU DEVOIR

### Un appui au gouvernement

(Télégramme adressé à M. René Lévesque, premier ministre du Québec et M. Lucien Lessard, ministre des Loisirs, Chasse et Pêche).

Nous appuyons la récente intervention du gouvernement du Québec à Restigouche. Le saumon de l'Atlantique est l'une des ressources économiques de première importance pour le Québec. Votre gouvernement a agi avec une remarquable retenue compte tenu de l'ignorance répétée de la part des Américains de Restigouche des lois sur la pêche qui devraient s'appliquer également pour tous les citoyens.

Si les tribus indiennes continuent à revendiquer des droits sur la pêche au saumon, droits contestés par les autres groupes de citoyens, ce sont les tribunaux qui devraient être amenés à trancher le débat. Personne n'a le droit de défier la loi et votre geste pour la soutenir mérite appui et respect.

Wilfred M. CARTER, directeur exécutif International Atlantic Salmon Foundation

St. Andrews, N.B., 19 juin

### Des funérailles hâtives

Avant de faire des funérailles à la Société médicale de Montréal il faut prouver à ses membres — au nombre de 600 — qu'elle n'a plus sa raison d'être et qu'elle est devenue tout à fait inutile.

Il me paraît impensable qu'une ville prestigieuse comme Montréal, avec ses deux universités, ses nombreux hôpitaux et ses centres de recherche, n'ait plus de Société médicale.

À Chicago, où il existe quatre universités, on se trouve les quartiers généraux de l'«American Medical Association» et de l'«American Journal of the American Medical Association», la plus importante revue médicale au monde, il existe quand même une Société médicale très active, qui organise des séances régulières, dont le succès est constant, et attire à chacune de ses réunions de nombreux praticiens.

Pourquoi en serait-il autrement à Montréal, en particulier chez les médecins francophones, qui sont les plus nombreux et qui par ailleurs sont constamment menacés dans l'affirmation de leur identité, ainsi que dans leur expression culturelle et linguistique.

La nécessité d'une Société médicale est telle que, si elle disparaissait, une nouvelle Société de médecine serait fondée peu après, tant cela répond à un besoin profond du corps médical.

Si l'autorité suprême de la Société médicale de Montréal — son comité de régulation — n'a pas su prendre ses responsabilités et a versé dans l'immobilisme depuis dix ans, ce n'est pas une raison d'aller plus loin encore et de suggérer aux membres sa dissolution.

Ayant un but non lucratif et s'occupant des intérêts supérieurs de la profession, la Société médicale de Montréal a toujours exercé une heureuse influence dans le passé, non seulement dans le domaine strictement scientifique, mais également dans celui de la santé publique. Sait-on que s'il y a eu à un moment donné à Montréal la vaccination anti-varicelle obligatoire, cela est dû à la Société médicale?

En conclusion, il n'y a aucune raison valable de supprimer la Société médicale de Montréal. Avec un peu d'imagination, de cran, d'audace, il serait facile de la faire revivre et de lui faire jouer de nouveau le rôle indispensable qu'elle doit remplir vis-à-vis de la profession médicale et des pouvoirs publics dans le domaine de la santé.

Paul LETONDAL, M.D., Hôpital Sainte-Justine

Montréal, 24 juin

### Que cessent les coupures

À en croire les propos de M. Parizeau, tous les citoyens du Québec exigent du gouvernement de sabrer dans les services. Qui-conque a traîné pendant des heures ou des jours sur une civière dans les corridors de l'urgence d'un hôpital doit sûrement différer d'opinion. Il en est probablement de même pour celui qui attend comme on attend la fin des temps, son admission à l'hôpital ou qui désire s'inscrire à des cours pour adultes. Les citoyens sont en fait tannés de payer, mais de payer pour des niaiseries comme le stade, le nouveau symbole tout à fait désopilant de la Ville de Montréal, ou pour des compagnies qui se maintiennent à flot grâce à la distribution de nos taxes en subventions et qui, comme ça, un beau matin, démissionnent en agitant un petit mouchoir blanc en guise d'adieu.

Les citoyens ne sont quand même pas masochistes au point d'admirer bêtement un gouvernement de plus en plus inspiré par une droite conservatrice qui, jusqu'à présent, a causé l'élimination de trois mille emplois et la fermeture de cinq mille lits dans les hôpitaux. Ceci a été provoqué par les coupures de trois cent millions de dollars depuis 1977. Cette année, on prévoit réduire le budget des Affaires sociales de plus de deux cent vingt millions. On peut déjà imaginer les conséquences. Qu'arrivera-t-il aux 23,000 personnes qui attendent leur entrée à l'hôpital? Quelles misères supplémentaires s'acharneront sur les 2,600 personnes âgées de Montréal qui attendent leur admission dans un centre d'hébergement? Où allons-nous parquer les personnes qui s'ajoutent aux quarante en moyenne par hôpital qui végètent sur des civières ou des brancards dans les couloirs des urgences?

Pendant ce temps-là, on augmente le budget du ministère de l'Industrie et du Commerce de 21,29% et on engraisse les compagnies de papiers de 400 millions en subventions, en prêts à taux préférentiels, etc. Les citoyens, surtout ceux qui sont à faible revenu passent un mauvais quart d'heure, à cause de la récession économique. Cela ne suffit pas. Ils doivent maintenant se sacrifier, mutiler davantage leur budget pour permettre une pseudo relance de l'entreprise privée et de l'économie en général. Mais elle tarde à venir, cette relance.

Dans l'éducation, on fait tomber les têtes. Le massacre ferait pâlir d'horreur Anibal lui-même, pourtant grand spécialiste dans les amusements morbides, 6,000 enseignants, 1,000 employés de soutien et 1,000 professionnels, non enseignants seront passés à tabac. Ce sont les «berts

blancs» qui doivent jubiler en réalisant enfin que pour un parti communiste, le PQ n'est pas si pire que ça... Ces coupures représenteront 10% du personnel employé dans le secteur enseignement. Pourtant, la hausse de la clientèle ne représente que 2,6%. Mais là ne s'arrête pas la boucherie: une coupure de \$19 millions est prévue pour l'enseignement aux adultes. Déjà, sept des dix-neuf centres d'éducation aux adultes à Montréal ferment leurs portes ce mois-ci. Plusieurs cégep limiteront l'accès aux études, ainsi que l'UQAM. Tout cela est scandaleux quand on sait qu'on considère qu'il y a plus de 400,000 analphabètes au Québec. État supposément ultra-moderne où 1,550,000 adultes ont moins d'une 8e année de scolarité. Quant aux assistés sociaux qui espèrent s'en sortir en étudiant pour mieux affronter un marché du travail où règne à l'heure actuelle une compétition sauvage pour se trouver un emploi convenable, ils n'auront d'autre choix que de se plier aux exigences des programmes bidon de retour obligatoire au travail qui les consacreront cheap labor. Et si refus il y a, l'État coupera comme d'habitude leur maigre prestation de \$50, par mois pendant six mois. Bien entendu, des «cri-mes» de cette espèce sont bien plus graves que ceux commis par les entreprises qui polluent à tour de bras l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons, qui provoquent une inflation défilante au nom de la sacro-sainte loi du marché et qui estropient des milliers et des milliers de travailleurs... bref, les gros coupables sont justement de gros protégés.

Nous disons non aux coupures qui s'attaquent à notre santé et à notre éducation. Nous demandons aux citoyens conséquents de soutenir les organismes et les associations de travailleurs qui veulent démanteler la guillotine. Quant à ceux qui jouissent de voir tant de coupures, qu'ils fassent leur demande d'admission à l'hôpital, qu'ils aillent dans les couloirs surpeuplés à la Calcutta des urgences, et qu'ils attendent...

Michel GENDRON pour l'Association pour la défense des droits sociaux du MtI Métropolitain Montréal, 23 juin

### Merci au DEVOIR

Monsieur, Après avoir atteint le paroxysme de nos activités le 3 juin, il est normal que nous disions «merci» à tous ceux qui ont apporté une contribution spéciale dans notre région, à la publicité qui a entouré le Recensement 1981; vous êtes de ceux-là.

C'est sans doute grâce au grand esprit de civisme démontré par votre journal en reproduisant notre sigle, notre slogan et certains articles appropriés, si Statistique Canada a réussi à améliorer la teneur des réponses et à activer sensiblement le retour des formulaires le 3 juin et les jours subséquents. Nous apprécions à sa juste valeur votre assistance en appuyant sur l'importance du projet et sur la confidentialité accordée aux renseignements qui nous ont été transmis. Nous constatons que vos lecteurs ont donné suite à vos bons conseils et nous vous en remercions.

Acceptez monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mireille GAUTHIER

Le Chef, Affaires publiques Montréal, 29 juin

### Drôle de raisonnement

Une charte des droits de l'Homme met presque toujours en relief le fait que certains lois sont injustes et discriminatoires. On est alors porté à changer ces lois pour les rendre conformes à la charte en question. C'est ce qui s'est toujours produit depuis la première déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, sauf, bien entendu, dans les pays totalitaires ou les États peu sensibles aux droits de l'Homme...

Dans LE DEVOIR de ce matin, M. Robert Décaray nous dit que si la charte des droits de l'Homme de Trudeau était adoptée, une cinquantaine de lois québécoises pourraient être considérées injustes et discriminatoires par les tribunaux. On s'attendrait donc que monsieur Décaray réclame qu'on corrige au plus tôt ces lois, même si la charte Trudeau ne devait jamais être proclamée. Et bien non! M. Décaray invite «chaque industrie, chaque corps de métier, chaque profession, chaque groupe ou individu à dénoncer par tous les moyens possibles» non pas ces lois, mais la charte Trudeau.

On s'en vient bien! Toutes les dictatures ont été justifiées par des intellectuels qui raisonnent comme M. Décaray.

Louis LANDRY St-Jean-de-Matha, 26 juin

### Le dominé dominateur

C'est avec une profonde indignation que je condamne le geste odieux et répété du gouvernement du Québec à l'endroit des Amérindiens de Restigouche. Un scénario digne des plus viles productions d'Ottawa. L'attitude arrogante, parfois même cynique, adoptée par le gouvernement du Québec à l'égard des autochtones est pour le moins scandaleuse et exige qu'on la décrive: le dominé cherche à son tour à dominer. C'est néanmoins ouvrir une brèche dans la crédibilité du Québec dans la défense de ses droits; le respect qui exige un peuple minoritaire est conditionné par la façon dont ce même peuple traite ses propres minorités. De plus, c'est de façon démocratique que le gouvernement péquiste a obtenu un second mandat. Au nom de qui ou de quoi ce même gouvernement entend-il le poser des gestes qui foncièrement la nient cette démocratie? Les quatre prochaines années seront sans doute l'occasion, pour le peuple québécois, de mieux saisir la véritable couleur d'un gouvernement parfois caméléon qui, dans l'exercice du pouvoir, a trop souvent pour acolytes la rhétorique et la démagogie. On dit que le pouvoir corrompt les hommes... à moins que ce ne soit tout simplement l'inverse.

Louis SIMARD La Pocatière, le 22 juin

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$7.00 par année; six mois, \$38.00; trois mois, \$27.00. À l'étranger: \$75.00/par année; six mois: \$41.00; trois mois: \$29.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 644-3361 (lignes groupées).



## ACTUALITÉ

# Coup dur pour les Mollahs

par Bertrand de la Grange

Quelques jours à peine après la destitution du président «libéral» Bani Sadr, la mort brutale de plus de soixante-dix personnalités du Parti de la République est un coup très dur pour les intégristes qui, après plus de deux ans de luttes incessantes, croyaient avoir enfin conquis le pouvoir. Plus que jamais, la révolution iranienne défie toute tentative d'analyse et surtout toute prévision sur son issue, mais la gravité des derniers événements permet d'entrevoir la possibilité d'un dénouement imminent, pour le meilleur ou pour le pire.

Élu avec plus de 75% des suffrages en janvier 1980, Bani Sadr avait dû très rapidement affronter l'hostilité de la très grande majorité des 270 députés du Majlis qui réussirent à lui imposer un premier ministre, Mohammad Ali Radjaj. Le président aurait pu alors démissionner mais il préféra se battre et tenter d'utiliser sa position pour empêcher les religieux du P.R.I. d'imposer une «dictature clericale». Qualifiant les députés intégristes, dirigés par l'ayatollah Mohammed Behchti, de «flatteurs», de «menteurs», de «brutes» et de «charlatans», Bani Sadr leur avait déclaré une guerre totale, qu'il a finalement perdue. Du moins, jusqu'à la semaine dernière, car on ne peut plus exclure son retour sur la scène politique et on ne sait toujours pas s'il a quitté l'Iran.

Malgré tout ce qu'on a pu dire et écrire sur Bani Sadr, considéré en Occident comme un libéral, un mo-

déré ou comme l'homme du compromis qui pouvait encore «sauver les meubles», sa pensée politique et ses choix économiques sont restés marqués par la confusion qui les caractérisait déjà à l'époque de l'exil en France. Comment en effet à la fois être le «fils spirituel» du guide de la révolution, l'imam Khomeiny, et rester ouvert au dialogue avec les puissances occidentales? Cette contradiction, qui n'en était une que pour ses ennemis, a été largement exploitée par les mollahs et c'est ainsi que le président élu au suffrage universel est devenu un «traître».

La victoire des mollahs aura cependant été brève, et finalement très coûteuse. La mort de l'ayatollah Behchti constitue sans doute une perte irremplaçable pour le P.R.I. et ce n'est pas le premier ministre Ali Radjaj, personnage fatot et sans envergure, ni le juge-bourreau Khalhali qui pourront relever le parti. Pour la première fois peut-être depuis le renversement du chah en janvier 1979, la mollahchie est sérieusement menacée, et cela au moment même où elle croyait avoir remporté une victoire définitive et totale.

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'attentat perpétré dimanche contre les locaux du P.R.I. est survenu au lendemain de la destitution de Bani Sadr, ce qui pourrait donner raison à ceux qui y voient la main d'éléments pro-soviétiques. Notamment le parti Toudeh (communiste), les Moudjahidin khalaq (combattants du peuple) et les Fedayin. Certains spécialistes de la région estiment que l'extrême-gauche a profité de

l'anarchie provoquée par la lutte entre les tendances au pouvoir et par la guerre avec l'Irak pour renforcer ses positions et s'infiltrer à tous les niveaux du pouvoir, y compris dans l'armée. À partir du moment où une des tendances — celle de Bani Sadr en l'occurrence — avait perdu la bataille, il ne fallait surtout pas laisser les vainqueurs — les religieux du P.R.I. — s'emparer du pouvoir réel. D'où l'attentat contre ces derniers.

Plusieurs indications pourraient donner raison aux partisans de la thèse soviétique. On remarque en effet que, après avoir été qualifiée de «grande puissance satanique» au cours de l'été dernier, l'URSS n'est plus l'objet d'attaques violentes de la part de Téhéran, contrairement aux États-Unis qui restent le «grand Satan». De plus, au moment même où Bani Sadr était destitué, l'ayatollah Khalkhali effectuait une visite officielle en Union Soviétique, sans que celle-ci ait changé sa position à l'égard de l'Afghanistan. Essayons d'imaginer Bani Sadr en voyage officiel aux États-Unis! Tout cela prouverait donc que Moscou a manœuvré beaucoup plus habilement à l'égard du pouvoir religieux à Téhéran que les États-Unis qui sont accusés aujourd'hui, contre toute évidence, d'être à l'origine de l'attentat.

Il reste que, si le Kremlin a su tirer son épingle du jeu jusqu'à présent, il n'a sans doute pas encore gagné la partie et de nouveaux rebondissements ne sont pas à exclure. Les masses populaires, qui sont ballotées depuis des mois au gré des inté-

rêts des différentes factions et dont le sort ne s'est pas amélioré, bien au contraire, pourraient bientôt demander des comptes et exiger la fin de l'anarchie. Après l'arbitraire absolu des mollahs qui ont fait exécuter sommairement au moins 1600 personnes et qui ont gaspillé les milliards de dollars tirés du pétrole, on risque maintenant d'assister à la naissance d'un État policier chargé de remettre de l'ordre. Et l'imam Khomeiny ne sera peut-être pas le guide de cette troisième révolution en moins de trois ans.

### Propos d'actualité

Les pauvres ont la vie bien difficile dans notre pays. L'analyse approfondie des données de recherches révèle que les cas de mortalité infantile, de cancer du poumon, de cancer du col de l'utérus, de diabète, de crise cardiaque, de bronchite chronique, d'emphysème, d'asthme, de cirrhose du foie et de suicide sont plus nombreux chez les pauvres que chez les riches. Ironiquement, on dit de certaines de ces maladies qu'elles frappent surtout les personnes qui vivent dans l'abondance; or, c'est là un autre mythe qu'il faut faire disparaître.

Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-être social. (Discours fait à Calgary le 29 mai 1981).







## Pendant que le F-18 survole le Québec L'Ontario reçoit les gros contrats

par André Bouthillier

Non seulement le Québec n'obtiendra pas les retombées promises pour la fabrication des éléments structurels du chasseur F-18, mais le contrat accordé hier à Canadair demeure conditionnel à la performance concurrentielle de cette société d'État.

Alors que le F-18 sillonnait hier le ciel de Bromont, dans les Cantons de l'Est, le gouvernement fédéral a annoncé que la compagnie McDonnell Douglas avait préféré donner la plus grosse partie du contrat global à l'Ontario. Deux entreprises de cette province se partageront \$25 des \$349 millions prévus, soit 75% du total.

Ainsi, la filiale torontoise du fabricant américain du F-18 a obtenu une part de \$235 millions. Quant à Canadair elle s'est contentée de \$92 millions. La firme de Saint-Laurent fabriquera le train avant du fuselage pour les 138 F-18 commandés par l'armée canadienne, et les 940 autres appareils demandés par l'armée de l'air des États-Unis.

Présent à la conférence d'information donnée dans les bureaux de Canadair, M. Denver Clark, le vice-président au marketing de McDonnell Douglas, a indiqué que la marine américaine donnera bientôt le feu vert pour la fabrication de 322 nouveaux F-18, ce qui augmentera l'importance des contrats distribués.

Mais il n'est même pas assuré que le fabricant du Challenger obtienne sa maigre part

de \$92 millions. En effet, le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a précisé que cette portion du contrat global était inclus dans les \$457 millions de «retombées conditionnelles» du programme de retombées de \$3 milliards initialement prévu pour l'industrie aéronautique canadienne. Canadair devra donc concurrencer les fournisseurs canadiens et américains pour avoir droit aux retombées prévues. Si l'on ajoute que Canadair s'est vu «forcer» par le caucus québécois du Parti libéral fédéral de présenter des soumissions pour la réalisation de ces travaux, il se peut que la valeur de ceux-ci n'atteigne pas \$90 millions. L'an dernier, Canadair s'était en effet montrée peu intéressée à participer au concours des soumissions, prétextant un manque d'espace et le maigre apport technologique de ces éléments structurels. Il a fallu l'intervention des députés fédéraux du Québec pour qu'elle soumette des propositions pour l'une des quatre parties du contrat.

D'autre part, les maigres retombées des éléments structurels échues au Québec sont loin de satisfaire les promesses répétées faites par les dirigeants de McDonnell Douglas et du gouvernement fédéral au cours des deux dernières années. Dans son étude des prévisions, le 10 avril 1980, Ottawa donnait même comme acquis au Québec les retombées de cette partie de l'avion controversé. L'estimation la

plus pessimiste de la valeur de ces retombées était de \$248 millions, alors que la plus optimiste s'élevait à \$291 millions. La valeur du contrat global annoncé hier est de \$349 millions, mais 26% seulement de celle-ci est donnée au Québec.

En outre, huit jours après la préparation de cette étude, le président de McDonnell Douglas aux États-Unis, M. George Graff, écrivait au ministre: «Nous acquiesçons sans hésitation à la projection totalisant \$1,573 milliard en avantages industriels pour le Québec, et nous sommes d'accord avec la projection de \$248 millions pour les éléments structurels du F-18».

Hier, le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, s'est dit cependant convaincu que le Québec recevra les retombées promises de \$1,573 milliard, d'ici la fin du programme du F-18, en 1995...

«Je suis aussi optimiste que lorsque j'ai dit que le F-18 allait voler...», a-t-il déclaré.

Jusqu'ici, outre celui annoncé hier, le Québec a obtenu les contrats suivants:

- la fabrication par CAE Electronics, de Montréal, de trois simulateurs de vol, au coût de \$34 millions. Ce contrat n'était pas prévu dans la somme totale des promesses. Il devrait créer 300 emplois;

- l'octroi de sous-contrats totalisant \$850,000 aux compagnies Aviation Electric et Canadian Marconi pour la fabrication de pièces diverses;

- la fabrication par Héroux, filiale de Bombardier, de pistons hydrauliques pour les trains d'atterrissage du F-18. Un investissement de \$4,5 millions;

- l'expansion au coût de \$2 millions de l'usine de General Electric, à Saint-André-d'Argenteuil pour la fabrication de pièces en matériaux

composés. Les retombées atteindraient \$180 millions;

- enfin, la construction d'une usine d'aubes et d'ailettes au coût de \$60 millions à Bromont, par General Electric. Les retombées s'élevaient à \$420 millions, sur une période de 15 ans.

L'inauguration de la construction de cette usine a justement eu lieu hier matin en présence des ministres Blais et Lamontagne. Pendant qu'un F-18 survolait le territoire de Bromont, General Electric annonçait que son investissement était porté de \$60 à \$97 millions, à la suite de sa décision d'agrandir de 25% la superficie prévue.

En attendant d'avoir de plus amples informations sur le prochain contrat à être distribué, celui du centre d'usinage de \$100 millions promis aux entreprises québécoises, le F-18 ne fait que «survoler» le Québec...

## Nouvelles pertes de \$3 millions Maislin vend quelques gares

par Michel Nadeau

Affichant des pertes de \$3 millions US au cours des trois derniers mois, la compagnie Maislin a décidé de vendre au moins huit gares routières, situées aux États-Unis, afin de renflouer son fonds de roulement.

Présentement le passif à court terme des Industries Maislin dépasse de \$25 millions US l'actif à court terme. La firme de Ville LaSalle doit donc emprunter continuellement cette somme de la banque à un taux supérieur à 20% pour assurer la poursuite de ses opérations.

À l'occasion de l'assemblée annuelle, hier le président et chef de l'exploitation, M. Alan W. Maislin, s'est dit confiant de la possibilité de redresser l'entreprise qui a pris un mauvais virage, l'an dernier, aux États-Unis. Elle a perdu \$14 millions US. Le déficit s'établit à \$5,48 par action. Les titres s'échangent présentement à \$3,25 soit à peu près leur valeur au livre.

Devant une trentaine d'actionnaires et de journalistes, M. Maislin a expliqué la stratégie de la compagnie au cours des dernières années.

Il a mentionné qu'il attendait la tenue d'audiences à la Commission des valeurs mobilières du Québec pour démanteler le plan de participation du personnel au sauvetage de la compagnie. La direction a demandé aux employés de prêter 15% de leur salaire en 1981 afin de réduire le fardeau d'intérêts. Cette somme sera remboursée lorsque les profits avant impôts dépasseront 2% du chiffre d'affaires.

Par suite de l'acquisition de plusieurs compagnies de transport routier aux États-Unis, les revenus de Maislin ont grimpé de \$116 millions en 1979 à plus de \$285 millions l'an dernier. Actuellement, l'entreprise réalise 83% de son chiffre d'affaires aux USA. Cette expansion s'est faite au mauvais moment et avec une structure financière déficiente.

Pour dépasser le cadre régional et cesser d'être dépendante des autres transporteurs pour les longs parcours, Maislin a décidé de grandir aux USA en acquérant des firmes établies. Cette expansion s'est faite par des emprunts bancaires de plus de \$25 millions à long terme. La dette a grimpé de \$33 millions à \$57 millions.

Par malheur, le gouvernement américain a décidé au même moment de «déréglementer» cette industrie en laissant les transporteurs ne desservir que les routes les plus ren-

tables. S'amorça alors une impitoyable guerre des prix par des réductions de tarifs entre les grands centres urbains. Ce resserrement de la rentabilité survenait au mauvais moment pour Maislin. Les frais d'intérêt ont doublé l'an dernier pour approcher \$9 millions; la réorganisation des réseaux et la fusion des systèmes informatiques entraînent des hausses de dépenses non prévues.

Selon M. Maislin, la vente de sept ou huit gares routières — en incluant la relocalisation de celle de Chicago — amèneront des revenus de \$8 millions à \$10 millions US. Evidemment cela ne sera pas suffisant pour remettre à flot les fonds de roulement défectueux.

«Nous n'avons eu aucune discussion pour un gel de nos emprunts et des frais d'intérêt avec notre banquier», a dit M. Maislin. C'est la Banque de Commerce qui est le pourvoyeur de fonds de l'entreprise.

Pour améliorer sa situation à court terme, Maislin réduira ses comptes à \$50 millions US au 31 décembre, éliminera certaines gares routières, relèvera certains tarifs quitte à perdre un volume d'affaires, améliorera son système de commercialisation et réduira ses emprunts à taux flottants.

La dernière acquisition, celle de Quinn Freight Lines, a été faite par des emprunts au taux préférentiel américain plus 1½% ou au taux interbancaire de Londres plus 2%.

La compagnie doit rembourser au moins \$14 millions US par année d'ici 1983.

«Nous étudions toutes les possibilités pour le refinancement», a ajouté M. Maislin.

Près de 80% des 2.515.740 actions appartiennent à la famille Maislin. Quelques grandes institutions financières — dont la Caisse de dépôt — détiennent des participations significatives.

Il semble que l'injection de fonds par le personnel devra éventuellement être accompagnée d'une opération qui aurait dû avoir eu lieu depuis longtemps: la restructuration du capital-actions par une addition de fonds par les actionnaires actuels ou d'autres investisseurs.

Dans cette dernière hypothèse, la famille Maislin devrait accepter de réduire sa participation et peut-être de céder le contrôle ce qui ne plaira pas à des gens qui possèdent une compagnie depuis plus de 30 ans.

À la fin de l'assemblée, M. Paul Desrochers, membre du conseil d'administration, a pris la parole en français, pour remercier la direction et tout le personnel de l'effort fourni en 1980.

## Des Caisses veulent des taux d'intérêt plus bas

par Marie-Agnès Thellier

La caisse populaire Sainte-Claire, dans l'est de Montréal, veut réunir 500.000 signatures pour demander que le gouvernement fédéral abaisse à 14% le taux des prêts hypothécaires et à 15% le taux des prêts personnels.

Déjà soutenue par six autres caisses populaires, la caisse pop' Sainte-Claire demande aussi que les gouvernements fédéral et québécois autorisent, pour fins d'impôts, la déduction des intérêts payés sur les emprunts hypothécaires, mesure qui existe déjà pour les propriétaires de maisons à revenus, selon M. Gérard Marotte, directeur général de la caisse.

«On ne peut remettre à plus tard la solution de ce problème: d'ici six à douze mois, beaucoup d'emprunteurs seront en difficultés si les taux demeurent à 19% ou montent encore. Déjà ceux qui renouvellent leurs hypothèques ont du mal à conserver leur maison», a précisé M. Marotte. Parmi d'autres, la Caisse populaire a cité quatre cas-typiques. Par exemple, pour une hypothèque de \$43.700, un emprunteur a vu son paiement mensuel progresser de \$205 (soit 47,8%) entre 1980 et 1981, tandis que ses taxes foncières

augmentaient de 12,5%: le voilà qui paie maintenant \$633,25 par mois d'hypothèque et \$1.800 par an de taxes foncières.

M. Gérard Marotte, au nom des caisses populaires de l'Est de Montréal, avait déjà préconisé un tel plafonnement des taux hypothécaires en mars dernier, lors de l'assemblée générale de la Confédération. «Je n'étais pas d'accord avec la réponse de M. Rouleau, qui rejetait la responsabilité sur la politique monétaire canadienne. Ce sont nos affaires. Les caisses, contrairement aux banques, doivent se préoccuper de l'intérêt de leurs membres», a expliqué M. Marotte.

Parmi les dix motifs qui sont invoqués en tête de la pétition, on lit que «les caisses populaires pourraient être placées dans une situation financière difficile si de nombreux emprunteurs devenaient en défaut dans leurs versements». En effet, les caisses populaires ont toujours davantage prêté sur hypothèques que pour prêts à la consommation. La caisse populaire Sainte-Claire a un portefeuille composé à plus de 60% de prêts hypothécaires. Et elle n'est pas la seule...

M. Marotte voudrait voir les responsables de la Confédération et des différentes Fédérations Desjardins soutenir sa pétition, qui est jusqu'ici accessible dans sept caisses populaires montréalaises. Il veut aussi écrire aux fédérations des «Credit unions» des autres

provinces pour accentuer la pression sur le gouvernement fédéral.

Pour une hypothèque de \$40.000, le plafonnement des intérêts à 14% ferait économiser \$2.000 par an au «propriétaire», qui pourrait aussi voir son impôt réduit du quart ou même du tiers. La déduction des intérêts hypothécaires couvrirait cher aux gouvernements mais elle relancerait la construction qui, à son tour, paierait des impôts, a expliqué M. Marotte.

La pétition devrait être remise aux gouvernements à la mi-septembre.

## Tréco décroche un autre contrat

par André Bouthillier — Tréco Inc., de Saint-Romuald, décrochera un autre contrat pour la construction et la mise en place d'écoles primaires et de résidences en Algérie. La valeur du contrat dépassera \$25 millions.

Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, l'accord devrait être annoncé plus tôt ce mois-ci mais les négociations ont traîné en longueur, de sorte qu'il faudra attendre encore quelques jours pour obtenir la confirmation

officielle. Un porte-parole de Tréco a même indiqué qu'un communiqué serait émis avant la fin de la semaine.

Mais ce délai devrait permettre à la filiale du groupe beauceron Canam-Manac de signer une entente plus alléchante. En effet, le projet original prévoyait la construction de 32 écoles primaires au coût de \$23 millions, dans la région d'El-Asnam, ville détruite par un tremblement de terre, l'automne dernier. Les premiers pourparlers faisaient état de

l'embauche de 250 employés à l'usine de Saint-Romuald, près de Lévis, et de l'envoi de plus d'une centaine d'autres en Algérie. Or le porte-parole de la compagnie a précisé hier que l'Algérie avait ajouté, depuis, une nouvelle demande: la fabrication de résidences permanentes. L'importance du contrat en serait donc accrue...

Il s'agit du quatrième contrat de Tréco en sol algérien. En décembre dernier, la Société pour l'expansion des ex-

portations (SEE) accordait à l'Algérie une marque de crédit de \$57,2 millions pour financer la vente de 1,774 logements préfabriqués par la firme québécoise. Un projet global de \$70 millions complété il y a quelques semaines, dans le but de relocaliser une partie des 125.000 victimes d'El-Asnam. Ce contrat a donné de l'emploi à 900 personnes, sur une période de quelques mois, dont près de 400 furent assignées à la mise en place des maisons en Algérie.

## Une saisie à la Banque de Montréal

Un huissier se présentera le jeudi 9 juillet prochain, à 13 h, au siège social de la Banque de Montréal, 129 rue St-Jacques pour procéder à la saisie et à la vente de différents meubles en raison d'une créance impayée par la grande institution financière.

Cette situation inusitée est attribuable à une requête de la ville de Westmount qui n'aurait pas reçu règlement d'une contravention d'une centaine de dollars de la part de l'institution financière dont l'actif dépasse maintenant \$52 milliards.

Le syndic a déjà procédé à l'identification des biens qui

pourraient être vendus: un dactylo IBM, un bureau, une chaise, quelques filières...

Le huissier, M. Yves LeFebvre, de l'étude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & Associés a déjà fait paraître une annonce dans les avis légaux, samedi dernier, pour annoncer la vente par autorité de justice.

Evidemment, il s'agit probablement d'un oubli de la part du contentieux des gens de la rue St-Jacques qui s'empressent de régler l'affaire aujourd'hui pour ne pas éveiller de faux espoirs chez les concurrents et de crainte chez les clients.

## Deux centres de production pour Aiguebelle dès 1983

(par Michel Nadeau) — La compagnie Exploration Aiguebelle Inc. se propose d'exploiter dès l'an prochain une carrière de pierre à chaux près de la rive est du lac Témiscamingue et d'amorcer la mise en valeur d'une importante propriété aurifère dans la région de Destor à une trentaine de kilomètres au nord de Rouyn-Noranda.

Le premier projet devrait générer un peu plus de \$150.000 en 1981, selon le président d'Exploration Aiguebelle, M. Guy Hébert.

Hier matin, sur le parquet de la Bourse de Montréal, les premières actions de cette compagnie devenue publique ont été transférées autour de \$3,80 légèrement en baisse par rapport au prix d'émission de \$4,25.

Aiguebelle est une nouvelle entreprise minière qui a été mise sur pied suite à l'association de deux prospecteurs du nord-ouest, MM. Gaston et Yvan Vézina, de Rouyn, et de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM). Deux anciens cadres de SOQUEM, MM. Guy Hébert et Marcel Richard, sont à la tête de la compagnie en tant que président et vice-président et directeur de l'exploitation.

En échange de 300 claims environ, MM. Gaston et Yvan Vézina ont obtenu 1,5 million d'actions alors que SOQUEM a souscrit deux millions d'actions au prix de \$1 million.

Les deux partenaires ont, par la suite, convenu d'émettre dans le public 1.700.000 actions au prix unitaire de \$4,25. Cette vente a ramené le bloc de SOQUEM à 40,6% du capi-

tal alors que MM. Vézina possèdent près de 30% des actions.

En plus de recevoir une action, chaque investisseur qui a acheté les titres au marché primaire, a obtenu des droits de souscription de \$4,50 à \$5,00 au cours des deux prochaines années.

Lors d'une rencontre avec la presse financière, hier matin, M. Hébert a mentionné que le projet de la carrière de pierre à chaux de Guigues et celui de la mise en exploitation de l'ancienne mine Thurbois seraient réalisés d'ici 1983.

La propriété Destor aurait des réserves évaluées à près de 500.000 tonnes d'un teneur de 0,144 once d'or à la tonne. Un programme de travaux de près de \$3 millions s'échelonne au cours des deux prochaines années. L'extraction du minerai débiterait à l'automne 1982.

C'est M. Henri Lafortune qui est le directeur des projets de la compagnie.

Dans le cas de la pierre à chaux, on attend la décision relative à une demande de subvention de \$500.000 pour amorcer la production. Des travaux de \$1.230.000 seront faits pour mettre la propriété en exploitation.

M. Hébert a précisé hier que les frais de courtage de l'émission de \$7,2 millions s'élevaient à \$510.000 alors que les frais relatifs à l'offre publique atteignent \$250.000. Ainsi 10% de l'émission ira directement aux intermédiaires.

C'est la firme McLeod Young Weir qui a assuré la distribution du titre avec la

maison Lévesque Beaubien. Ces deux courtiers détiennent plus d'un demi million d'actions de Aiguebelle. On compte quelques centaines de petits actionnaires de la compagnie dont le siège social est situé à Royon.

Americ Mines Ltd. procédera à une nouvelle émission de 1.200.000 actions ordinaires.

L'offre sera effectuée par les agents de la corporation, Dean Witter Reynolds (Canada) Inc. et Osler, Wills, Bickel Limited par voie de placement de 800.000 actions à prix fixe sur le parquet de la Bourse de Montréal et par l'offre de 20 unités de 20.000 actions ordinaires chacune au même prix et à la même date que ceux de l'opération de placement à prix fixe.

## First City obtient 71%

Pas moins de 71% des actions de la Compagnie de fiducie Canada Permanent ont été déposées dans le cadre de l'offre d'échange d'actions présentées par First City Financial Corp. Cette dernière compagnie contrôlée par M. Samuel Belzberg, avait fixé à 75% le minimum requis pour le déroulement de l'offre. Aussi l'offre sera prolongée jusqu'à lundi prochain. Pendant ce temps, l'allié de la direction du Permanent, Genstar, de San Francisco, a poursuivi la préparation de son offre de \$30 au comptant pour les mêmes actions.

## Projets spéciaux

Le Trust Général Inc., Maître Courtier, offre aux grandes sociétés les services personnalisés et particuliers d'une division «Projets spéciaux».

Que les plus urgents besoins d'un client exigeant se traduisent par la vente ou l'achat d'un bien immobilier sur l'île de Montréal, en périphérie ou à l'étranger, la division «Projets spéciaux» saura les satisfaire.

Françoise Armstrong  
Vice-présidente  
Projets spéciaux  
281-1818



Tous ces titres ont été vendus. Le présent avis est publié à titre de renseignements seulement.

Nouvelle émission / juin 1981

# \$150,000,000 (É.-U.)

## Bell Canada

Capital et intérêts payables en dollars des États-Unis à New York.

Débutures 14½%, Série DK, échéant en 1991

Intérêt payable le 15 juin et le 15 décembre

Salomon Brothers	Merrill Lynch White Weld Capital Markets Group
Wood Gundy Incorporated	Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated
The First Boston Corporation	Goldman, Sachs & Co.
McLeod Young Weir Incorporated	Atlantic Capital Corporation
Basle Securities Corporation	Bear, Stearns & Co.
Dillon, Read & Co. Inc.	Donaldson, Lufkin & Jenrette Securities Corporation
E. F. Hutton & Company Inc.	Kidder, Peabody & Co.
Lehman Brothers Kuhn Loeb Incorporated	L. F. Rothschild, Unterberg, Towbin
Shearson Loeb Rhoades Inc.	Smith Barney, Harris Upham & Co.
Warburg Paribas Becker	Wertheim & Co., Inc.
Bell Gouinlock Incorporated	Burns Fry and Timmins Inc.
Midland Doherty Inc.	Nesbitt Thomson Securities, Inc.
Pitfield, Mackay & Co., Inc.	Richardson Securities, Inc.
Equitable Canada Incorporated	Lévesque, Beaubien Inc.
	Walwyn Stodgell Cochran Murray Limited

MACQUILLIÉ ET ECONOMIQUE

Chute des aurifères

L'indice composé de la Bourse de Toronto a clôturé hier sur une perte de 3,84 à 2361,44 alors que la tendance a évolué irrégulièrement...

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF, Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

AVIS DE NOMINATION



Gerald C. Lacroix

Le Groupe des communications informatiques de Bell Canada est heureux d'annoncer la nomination de M. G.C. Lacroix au poste de directeur général...

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

OLIONS

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

MACQUILLIÉ ET ECONOMIQUE

Aquitaine tombe à 60

Neuf des onze secteurs de la Bourse de Montréal ont cédé du terrain hier et l'indice composé marqua 368,12 en clôture...

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

MACQUILLIÉ ET ECONOMIQUE

Texagulf grimpe à 48 1/2

La bourse de New York a enregistré une baisse sensible, malgré une certaine détente sur les taux d'intérêt.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name and price.

MACQUILLIÉ ET ECONOMIQUE

AUX ABONNÉS DU DEVOIR

Le conflit de travail au DEVOIR a imposé à des milliers d'abonnés de notre journal une privation de service que nous déplorons vivement.

Le conflit de travail au DEVOIR a imposé à des milliers d'abonnés de notre journal une privation de service que nous déplorons vivement.

Subscription form with fields for name, address, and contact information, including a signature line for Bernard Lacroix.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Les caméras Rolleiflex font faillite

par Michel Durieux

BONN (AFP) — La célèbre firme Rolleiflex, l'un des fleurons de l'industrie photographique allemande, vient de déposer son bilan.

Connue par les photographes du monde entier, amateurs ou professionnels, notamment pour son modèle Rolleiflex, qui a été l'un des premiers à remplacer les plaques de nos grands-pères par des films, la firme, déjà fortement endettée, n'a pu résister à la conjoncture et à la concurrence internationale.

Outre les Japonais, qui l'ont très sévèrement concurrencée sur le marché ces dix dernières années, Rolleiflex a dû, plus récemment, faire face à la hausse du dollar et des taux d'intérêt américains.

Troisième grand de l'industrie photographique allemande à faire faillite après Voigtlaender et Zeiss, Rolleiflex employait plus de 5.000 personnes, dont 4.300 dans sa filiale de Singapour, et le reste à Brunswick. Selon le directeur de l'entreprise implantée en Extrême-Orient, M. Harold Koch, une fermeture de cette dernière signifierait cependant une perte de prestige énorme pour l'industrie allemande à l'étranger. La firme de Singapour, a-t-il affirmé, fait toujours des bénéfices et est capable de s'affirmer face à la concurrence japonaise.

Fondée en 1920 à Brunswick, l'entreprise Rolleiflex avait rapidement conquis le marché mondial, grâce notamment au Rolleiflex.

Elle s'était encore bien comportée après la guerre, mais connu cependant ses premières difficultés au début des années 1970, la concurrence japonaise commençant à faire sentir ses effets. Les banques durent alors intervenir pour tenter de renflouer la firme chancelante. La Norddeutsche-Landesbank, qui devait bientôt posséder 99,7 pour cent de son capital. Les responsables décidaient en même temps d'ouvrir une filiale à Singapour afin de diversifier leur marché. Celle-ci employa bientôt près de 5.000 ouvriers, sept fois plus que la maison mère (un peu plus de 700).

Rolleiflex ne cessait cependant de perdre de l'argent, si bien que son passif atteignit 25 millions de dm en 1980 (plus de \$13 millions). La société avait pourtant lancé entretiens de nouveaux produits, qui firent eux aussi le tour du monde: le «Rolleiflex 35», précurseur des appareils de photo miniaturisés, et la caméra «SL 2.000 F». Rien n'y fit, la descente aux enfers continua.

Au début de 1981, les hommes d'affaires décidèrent alors d'entrer en action. A leur tête, M. Hansheinz Porst, un des grossistes en appareils photos les plus importants de RFA.

M. Porst et ses associés

achetèrent à un prix relativement bas toutes les actions de la Norddeutsche-Landesbank et devinrent propriétaires de Rolleiflex et de sa filiale asiatique qui changea de raison sociale et opéra désormais sous le nom de Deutsche Foto-Holding GmbH.

M. Porst ne réussit cependant pas à «renforcer la position de Rolleiflex et de l'industrie photographique allemande sur le marché international», comme il l'avait annoncé. Il dut lui aussi jeter l'éponge. Les Japonais, la hausse du dollar et des taux d'intérêt américains ont eu raison de ses bonnes intentions.

Les banques elles-mêmes déclarent alors ne plus pouvoir rien faire pour sauver la célèbre entreprise.

Corporation Falconbridge Copper



M. Côme Carboneau, Ing., Ph.D.

Monsieur Côme Carboneau a été nommé président et chef de la direction de la Corporation Falconbridge Copper d'après un communiqué de M. A.G. Slade, président du Conseil. M. Carboneau succède au Dr L.C. Kilburn, président et chef de la direction depuis novembre 1976, lequel devient maintenant vice-président, Exploration, Mise en valeur et Exploitation dans l'Ouest canadien pour Les Mines Falconbridge Nickel Limited. Le Dr Kilburn continue d'être administrateur de la Corporation Falconbridge Copper.

M. Carboneau s'est distingué par une carrière également partagée entre le monde des affaires et le monde universitaire. De 1951 à 1963, il était professeur agrégé de géologie à l'École Polytechnique et à l'Université de Montréal. De 1963 à 1965 il a été vice-président administratif de St. Lawrence Columbian and Metals Corporation.

M. Carboneau fut le premier président de SOQUEM (la société d'exploration minière du gouvernement du Québec), un poste qu'il a occupé de 1965 à 1977. En 1977, il a été nommé professeur titulaire de géologie et de gestion des ressources minérales à l'Université Laval et de 1979 jusqu'à récemment était chef du département de géologie à la faculté des sciences et de génie.

Il fait partie de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, de l'Association géologique du Canada et de divers autres organismes. Il a été promu Officier de l'Ordre du Canada en 1978.

au jour le jour

Colloque sur le fleuve

«Grande porte de l'Amérique», le fleuve Saint-Laurent sera le héros d'un colloque international qui pourrait se tenir à la fin octobre à Québec. Les importateurs et les exportateurs, les administrateurs des ports, depuis les Grands-Lacs jusqu'à l'embouchure du fleuve, seraient invités à réfléchir sur tous les problèmes de la Voie maritime. L'Office de planification et de développement du Québec, qui prépare ce colloque de deux jours et demi, y voit l'occasion propice pour redonner une dimension internationale au fleuve et pour poursuivre la politique préconisée par Jean-Claude Larrière dans son étude sur le Saint-Laurent.

Brouillard en perspective

Manque de vigueur de l'économie pendant les mois prochains avec une amélioration éventuelle plus tard cette année... La «boule de cristal» de la Banque de Commerce ne semble pas certaine de cette reprise au quatrième trimestre 1981. Même si, pour la première fois depuis novembre 1980, l'Indicateur économique Commerce a légèrement progressé en mars dernier, les économistes estiment prématuré d'y voir un bout de ciel bleu: «il est encore trop tôt pour décider si la progression (de 0.14%) constatée en mars marque une véritable reprise ou le début d'une période plus agitée pour l'Indicateur», écrivent-ils... La reprise de la construction de logements à Calgary, Edmonton, Toronto et Montréal expliquerait, en partie, cette hausse de l'Indicateur économique.

Unlon Carbide verse 15 millions

Tous les deux ans, Union Carbide contribue au régime d'épargne de ses 4.079 employés. Cette année, ce régime vient de recevoir \$15.8 millions, dont \$10.8 millions économisés par les employés, \$3 millions versés par la compagnie et \$3 millions comme intérêts. Cette somme de \$15.8 millions est de 43% plus élevée que celle de 1979. Les employés peuvent contribuer à ce régime d'épargne grâce à une retenue sur salaire (jusqu'à 7.5% du salaire) tandis qu'Union Carbide verse 10, 20 ou 30% de ce montant selon que l'employé a un, deux ou trois ans d'ancienneté. Pour la région de Montréal, les employés ont économisé \$2.1 millions tandis que la compagnie déposait \$0.6 million avec \$0.4 million d'intérêts.

American Express: c'est fait

La deuxième maison de placements des États-Unis vient d'épouser l'empire financier American Express... Les actionnaires de Shearson Loeb Rhoades et d'American Express ont approuvé la fusion de leurs deux compagnies, pour un prix dépassant les \$915 millions prévu initialement. Shearson fonctionnera maintenant comme l'une des filiales d'American Express, à côté des services financiers, des assurances et de la télédistribution.

\$12 millions à Edmonton

La Compagnie pétrolière impériale construira à sa raffinerie Strathcona, en Alberta, une usine de contenants plastiques. Cet investissement de \$12 millions permettra de produire chaque année 45 millions de bouteilles d'un litre. Les lubrifiants seront alors vendus en litres plastiques et non plus en bidons métalliques. D'ici l'été 82, la nouvelle usine produira ces bouteilles, en plastique recyclables. Une usine similaire est en cours de construction à la raffinerie de Sarnia en Ontario pour desservir le marché de l'Est du Canada.

Remue-sclerie

Commonwealth Plywood vient d'obtenir une subvention de \$630.000 du ministère de l'Expansion économique régionale pour reconstruire sa scierie de Tee Lake, dans le Témiscamingue. L'installation avait été détruite par un incendie en 1980. Par ailleurs, une compagnie de Matane, Matabois, vient d'acheter une scierie et deux autres installations qui appartiennent à la société Cédres laurentines. Rexfor est actionnaire minoritaire de Matabois, dont 55% du capital-actions est détenu par des hommes d'affaires de Matane.

En raccourci

Astral Bellevue annonce une émission d'actions ordinaires, pour réduire sa dette à court terme et financer ses projets... Le prix de maisons continue de grimper dans l'Ouest canadien: un bungalow de trois chambres vaut maintenant \$190.000 à Calgary, une hausse de 18% en huit mois. Mais Vancouver et West Vancouver sont encore plus chers que ce quartier «Mount Royal» de Calgary... Le gouvernement fédéral va vendre ses intérêts de 49% dans la société Consolidated Computer et consolider les emprunts de la compagnie... Le déficit commercial américain n'a pas changé en mai, malgré la forte chute des importations pétrolières, car les exportations ont aussi diminué: le rythme actuel amènerait un déficit commercial de \$38 milliards en 1981, contre \$36.2 milliards en 1980... Mais les États-Unis peuvent encore réduire de moitié leurs importations pétrolières, selon le président de l'Institut américain du pétrole, qui prévoit cela d'ici 1990... Le Venezuela s'associerait aux États-Unis, au Mexique et au Canada pour élaborer un programme de développement économique des Caraïbes et de l'Amérique centrale, selon M. Mark MacGuigan... Micom présente son «Micom 1001» à l'Association internationale des fabricants de systèmes de traitements de mots, à Atlanta ces jours-ci: il sera vendu moins de \$1.500... L'hébdomadaire le plus ancien de Grande-Bretagne, «The Observer», passera aux mains du conglomérat Lonrho... Dans un éditorial titré en français «La vie en rose», «The Economist» s'inquiète du type de socialisme français, susceptible d'accroître l'inflation et d'entraîner la chute du franc... Marie-Agnès Thellier.

Banque Continentale du Canada



M. Douglas W. Maloney

M. Douglas W. Maloney, président du Conseil, vient d'annoncer qu'il établira de nouveaux bureaux administratifs dans l'Ouest canadien. Il assistera la Direction dans l'élaboration d'un programme visant à assurer la participation de la Banque à la croissance économique de l'Ouest. Il sera en outre responsable de l'établissement de nouvelles relations devant permettre à la Banque de participer aux activités économiques sans cesse croissantes entre l'Ouest du Canada et l'Ouest américain. Cependant, M. Maloney continuera d'occuper ses fonctions de président du Conseil.

M. Maloney occupera ses nouveaux bureaux à la fin de juin. Ils seront situés dans l'Édifice de la Banque Continentale à Edmonton en Alberta.



CDC

corporation de développement du Canada

DIVIDENDE No 3 ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE 1980

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de \$0.38 l'action sur les actions privilégiées de 1980, en circulation, a été déclaré payable le 1er août 1981 aux détenteurs de ces actions privilégiées inscrits à la clôture des affaires le 10 juillet 1981.

Pour le Conseil d'administration.

le secrétaire Claude R. Marchand Vancouver, Colombie-Britannique le 21 mai 1981

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES Fondée en 1992 Brevets d'invention Marques de commerce Dessins industriels • Droits d'auteur 1514, Docteur Penfield Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272 Télex 05-268656. Cable MARIION Télécopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

DÉCAPAGE ÉCONOMIQUE 866-0404 DEKABEK LTÉE

VENTE MACHINES À ÉCRIRE reconstruites Manuilles de \$90 à \$150 Électriques à partir de \$275 Pas de livraison. Même garantie qu'une machine neuve. CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 7035 av. du Parc, Mt H9N 1X7 270-1141 64 ANNÉES DE SERVICE

ALEPIN et BIGRAS AVOCATS 1686 BOUL. DES LAURENTIDES SUITE 203 LAVAL, QUÉ. H7M 2P4 Tél.: 667-6080

البيان وبيغرا ٦٦٧-٦٠٨٠ تلفون

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1202 844-3361 (pour tout autre service) ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1202 844-3361 (pour tout autre service)

AMEUBLEMENTS À VENDRE TABLE DE CONFÉRENCE en pin jaune d'inspiration québécoise, assemblée avec tona et chevilles de bois, longueur 12x pieds et 12 fauteuils rembourrés. Parfaite condition. 653-6401 3-7-81 ANTIQUITÉS DÉCAPAGE sur boiserie, portes et fenêtres, etc. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 27-7-81 PARTICULIER, vend bureau à cylindre (roll top), en noyer, excellent état. 52 long X 21 large X 42 haut. \$1200. 627-5974, 272-5207. 6-7-81 APPARTEMENTS À LOUER CONDOMINIUM NEUF, 4 1/2, Ville St-Laurent, climatisé, garage, piscine, etc. Occupation juillet. 667-9676 ou 1-227-5195. 6-7-81 RACHEL/PAPINEAU, beau 4, chêne naturel, tout payé \$330. Références demandées. 286-1203, 522-4678. J.N.O. VIEUX-MONTRÉAL, loft, 1400 p.c., rénové, chauffé, \$450/mois. Occupation immédiate. Renseignements 849-0709. J.N.O. APPARTEMENTS À LOUER DROLET carré St-Louis, appartement exceptionnel, 6 pièces, admirablement conçu dans maison entièrement rénovée, équipement ménager complet, moquettes, volets intérieurs, jardin. 845-0754. 2-7-81 VIEUX-MONTRÉAL, grands studios 1 1/2 pièce, mur briques ancienne, poutres, complètement rénovés avec armoires en chêne. Cuisinière, réfrigérateur. Libre. \$385 — \$420. 878-1213. 3-7-81 AUTOS/MOTOS PEUGEOT S.W. 504, 1978, Pavillon de l'auto, 7665 Lacordaire, 259-6981 4-7-81 MERCEDES BENZ 230 diesel, manuelle, 1971, 120,000 milles, bonne condition, meilleure offre. Privé, 626-0871. 2-7-81 BATEAUX PLANÈCHE À VOILE BORA, fabriquée au Québec, directement du manufacturier. 932-2108, ou 737-1291. 2-7-81 BUREAUX À LOUER RUE LIEGE près St-Hubert, espace pour bureau 1400 pieds, chauffé, air climatisé, plancher complet au 2ème, \$1000, par mois. Inf.: 274-7875. 6-7-81 AHUNTSIC, métro Henri Bourassa, 9 bureaux et réception et s. de conférence, climatisé, chauffé. \$1400/mois. Divisible. 676-7217. 8-7-81 CHALET À VENDRE CANTONS DE L'EST, 6 pièces + sous-sol, hivernisé, construction récente, ruisseau, plage, \$39,000. 271-5338, 1-297-3235. J.N.O. COURS TOUS COURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES OFFERTS EN JUILLET ET AOÛT. Professeur titulaire de certificats d'enseignement. 932-4109. J.N.O. COURS DE PEINTURE DONNÉS par artisan professionnel sur site, pour débutants et avancés, du 6 juillet au 31 août, petits groupes, atelier spacieux et fonctionnel. Jour: 845-4430, soir et fin de sem. 282-9201 8-7-81 DEMANDES D'EMPLOI PROMOTEUR! Cadre commercial, 38 ans, expérimenté, totalisant que des succès, secteur ASSURANCE-VIE (au Québec et en France), se réinstalle au pays et recherche un poste de HAUTE RESPONSABILITÉ COMMERCIALE. ROBERT HERMAN Tél.: 277-3356 6-7-81 DÉMÉNAGEMENTS À BON PRIX déménagement 24 heures, local et longue distance, assurances. 658-3423. J.N.O. À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O. DÉMÉNAGEMENTS VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O. DÉMÉNAGEMENT PAS DE SURPRISE, prix fixé par téléphone. 677-1606. J.N.O.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1202 844-3361 (pour tout autre service) ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1202 844-3361 (pour tout autre service) OUTREMONT, garage chauffé, petite voiture, Angle Avenue Wiseman et Lajoie, \$35 mensuel. Bail annuel. Libre 1er juillet. 276-2049, 273-2323. 3-7-81 ESPACES COMMERCIAUX À LOUER ST-ZOTIQUE — Christophe Colomb, idéal pour boutique Jeans, bijoux, cadeaux ou décoration, complètement restauré, 12 x 25 + sous-sol. Plusieurs commodités incluses. Libre 878-1213. 3-7-81 LOGEMENTS À LOUER CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O. 13-7-81 N.D.G., pour personne seule ou couple. Libre immédiatement. \$465. 484-2084. 2-7-81 OUTREMONT PRES LAJOIE, 7 1/2, rénové, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, \$450/mois, non chauffé, libre 1er août, 279-1506 après 5h. 2-7-81 SNOWDOWN, Circle Road, studio (1 1/2), moderne, grand air climatisé, chauffé, individuel, taxe d'eau, élec. compris. Repeat. \$260. Références demandées. 935-7925, ou 488-8923. 2-7-81 N.D.G., bas duplex, grand 6 1/2, boiserie, garage, chauffé, 1er juillet, \$525. 481-5142 après 19h. 2-7-81 CARRÉ ST-LOUIS, luxueux 4 1/2 à louer pour 1er juillet, entièrement rénové, planchers de bois franc, mur briques nat. au salon. Armoires de chêne, cuisinière, réfrigérateur, entrée lav-séch., bien éclairé, vue sur joli jardin. \$500/mois. 849-2784. 2-7-81 AHUNTSIC, 5 1/2, haut duplex, propre, 1er juillet, \$380. 878-1213. 3-7-81 LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restauré, armoires, boiserie et planchers en chêne, climatisé central silencieux. Libre, 3 1/2 — \$380, 4 1/2 — \$480. 878-1213. 3-7-81 LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE LOGEMENTS ET PROPRIÉTÉS dans la région de Montréal. Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 3-7-81 BOUL. ST-JOSEPH EST, près du métro Laurier, 5 pièces, sous-sol, chauffage électrique, thermostat dans toutes les pièces à la charge du locataire, \$200. Soir: 389-7564, jour: 271-4163. 2-7-81 OUTREMONT, 4 1/2, luxueux, spacieux, cuisine avec dinette, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, garage, taxe d'eau payée. 761-6439. 2-7-81 ADJACENT OUTREMONT et à l'université de Montréal, luxueux haut de duplex, rénové, libre, chauffé, services fournis, pour 1 ou 2 personnes tranquilles. \$525, après 19h00: 739-2939. 6-7-81 LOGEMENTS DEMANDÉ ADULTE cherche 4 1/2 fermé, beau site, au plus tard 1er septembre. Ahuntsic ou entre avenue du Parc et Pie IX. 381-3704. 2-7-81 MAISONS À LOUER ST-LAMBERT, jolie maison 15 minutes du centre-ville, 4 c. à coucher, jardin, sous-sol, \$625, 1er sept. 465-3484. 3-7-81 OFFRES D'EMPLOI SECRÉTAIRE LÉGALE Sténo-dactylo, bilingue, collaboratrice d'un avocat associé senior; expérience appropriée et salaire en conséquence. Pour étude légale située au Complexe Desjardins. 281-1537 6/7/81 PROPRIÉTÉ À VENDRE OUTREMONT: Cottage attaché en pièces, 8 pièces sur ave Outremont, garage, jardin, grande cuisine. Prix \$140,000. J.M. Martin 334-0700/277-8687. TRUST GENERAL, courtier. 2-7-81 STE-MARTE, canadienne, pierre des champs, 6 1/2 pièces, intérieur exclusif, finition superbe, prix négociable. Jacques Charbonneau, 332-1311, 472-5474. TRUST GENERAL, courtier. 2-7-81 CÔTE-DES-NEIGES — Site très intéressant, 10-3 1/2, près du métro, hôpital, université, jardin, garage. Jeannette Laplante, 651-9381 — 672-1576. TRUST GENERAL, courtier. 2-7-81 ST-LAMBERT — Vous cherchez la qualité? Split level 11 pièces. Grand terrain. Garage double. FAITES VOIR — Jeannette Laplante, 651-9381, 672-1576. TRUST GENERAL, courtier. 2-7-81 PRES DU PARC LAFONTAINE — Idéal pour co-propriété. Triplex 5 1/2, 220-100 amp. Logements disponibles aux acheteurs. FAITES VITE. Jeannette Laplante 651-9381, 672-1576. TRUST GENERAL, courtier. 2-7-81

A.E. LEPAGE LES BÂTIMENTS Le nom qu'un ami recommande! CARTIERVILLE \$67,500 Cottage avec 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, sous-sol, très beau jardin. Prés de toutes communications. Suzanne Valiquette à 335-0460 ou 336-0737. CARTIERVILLE \$99,900 Split level de 8 pièces comprenant salon, salle à manger, 2 1/2 salles de bains. Propriété située près de la rivière. Suzanne Valiquette à 335-0460 ou 336-0737. CARTIERVILLE \$115,000 Cottage avec 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salon, salle à manger, boudoir avec foyer, chauffage électrique. CONDITION IMPECCABLE. Suzanne Valiquette à 335-0460 ou 336-0737. 2-7-81 SOCIÉTÉ-LOISIRS AMASO: Service de rencontres, sérieux. Établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852, 878-2801. 2-7-81 TERRES/TERRAINS LONGUEUIL Terrain commercial à vendre, bel emplacement à Longueuil. Prés du pont Jacques Cartier. Joëlle Vivier, 656-9000. Page, MONTREAL TRUST, courtier. 2-7-81 VACANCES VACANCES Voile, à bord Sloop 27', Chesapeake U.S.A. Initiation ou perfectionnement. Capitaine Québécois. 843-3924. 2-7-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement 1—Action de bachoter. — Chemin de halage. 2—Solution huileuse d'essences végétales. — Couleur, en parlant des animaux. 3—Pois des paupières — Personne qui parle ou qui écrit avec ironie. 4—Au Moyen-Age, bassin ou petite fontaine pour se laver les mains. 5—Brilles. — Personne attachée à des idées ou à des habitudes d'un autre âge. 6—Contrat. — Nourriture de chaque jour. 7—Oliban. — Lettre grecque (23ème). 8—Enièves. — Sert à l'écolier. 9—Dix fois dix. — Variété d'argile utilisée en peinture. — Lac des Pyrénées. 10—Épreuve. — Point cardinal. 11—Nouveau. — Acier spécial au titane et au cobalt. 12—Lassitude morale. — Eau congelée qui tombe par flocons blancs légers. Verticalement 1—Récipient en verre à large ouverture et à col très court. — Première période de l'ère tertiaire. 2—Qui n'est pas contenu un nombre exact de fois dans un tout. — Dans. 3—Démonstratif. — Pièce de vers ou de prose faite de divers fragments empruntés à divers auteurs. 4—Interjection. — Substance minérale filamenteuse de la nature de l'amiante. 5—Registre du parlement de Paris 1254 à 1318. — Quatre saisons. — Pronom personnel. 6—Orne, façonné à l'excès. 7—Qui est écrit suivant les règles de l'atonalité. — Actinium. — Radon. 8—Habitation. — Ensemble de mots formant un sens complet. 9—Affection caractérisée par des crises convulsives. — Titane. 10—Lieu planté d'osiers. — Comm. d'Algérie. 11—Meuble de repos. — Nickel. — Chemin. 12—Milieu favori. — Poème lyrique. Solution d'hier 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 ENDURABLE 2 PU 3 FAUTEUR 4 SAIN 5 FREIN 6 AMPLE 7 RILLONS 8 RUDE 9 AN 10 TROIRIN 11 NETTEMENT 12 QU 13 LE 14 OR 15 SUD 16 ELA 17 ATELIER 18 RELACHEMENT 19 GLACIERE 20 IF 11 BEE 12 ETRE 13 OYE 14 TR 15 SEE 16 UER



# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes



## Programmeurs

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche de programmeurs pour son service Informatique.

Les candidats devront travailler au sein d'une équipe professionnelle d'informaticiens; auront à écrire en COBOL à l'aide de TSO, des programmes IMS de type MPP, BMP et DL/1 ainsi que la programmation de rapports en MARK IV selon les spécifications détaillées fournies par l'analyste.

### ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS), IMS DB/DC, MARK IV, INQUIRY IV, BTS et ACT 1.

### EXIGENCES:

Diplôme universitaire ou de Cégep en informatique et expérience minimale de 2 ans. Exigence particulière - 1 an d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James  
Division de l'Embauchage  
14<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal, Québec  
H2L 4M8  
Dossier 1033



## Spécialiste (développement)

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'un spécialiste (développement) pour son service Informatique.

Le candidat devra oeuvrer normalement à la tête d'une équipe professionnelle d'informaticiens. Il est responsable de la conceptualisation logique des applications développées sous IMS, de la détermination des coûts/bénéfices des projets ainsi que du respect des échéanciers.

### ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100.

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS), IMS DB/DC, MARK IV, INQUIRY IV, BTS et ACT-1.

### EXIGENCES

Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique et minimum 10 ans d'expérience pertinente ou l'équivalent.  
Exigence particulière — 5 ans d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James  
Division de l'Embauchage  
14<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal, Québec  
H2L 4M8  
Dossier 1034



## Analystes de systèmes

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'analystes de système pour son service Informatique.

Les candidats devront travailler au sein d'une équipe professionnelle d'informaticiens; auront à élaborer les spécifications détaillées (dossier organique); effectuer la programmation des fonctions-clés de type MPP, BMP, DL/1 et en différé, et rédiger une partie importante des guides d'exploitation et d'utilisation de l'application.

### ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100.

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS) IMS DB/DC, MARK IV, INQUIRY IV, BTS et ACT 1.

### EXIGENCES

Diplôme de 1er cycle en informatique et expérience minimale de 4 ans de la programmation, du développement ou de l'entretien des systèmes.

Exigence particulière: 2 ans d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James  
Division de l'Embauchage  
14<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal, Québec  
H2L 4M8  
Dossier 1032



## Analyste conseil en systèmes

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'analystes-conseil en systèmes pour son service Informatique.

Les candidats devront travailler au sein d'une équipe professionnelle d'informaticiens; élaborer en collaboration avec les usagers, les spécifications fonctionnelles d'une application et assumer la responsabilité entière de sa réalisation.

### ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100.

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS) IMS DB/DC, MARK IV, INQUIRY IV, BTS et ACT 1.

### EXIGENCES

Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique et expérience minimale de 4 ans ou l'équivalent.

Exigence particulière — 3 ans d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James  
Division de l'Embauchage  
14<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal, Québec  
H2L 4M8  
Dossier 1031



## Spécialiste en logiciel d'exploitation MVS

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'un spécialiste en logiciel d'exploitation MVS pour son service Informatique.

Le candidat devra coordonner les tâches nécessaires à la mise en place des logiciels:

Évaluer et améliorer les performances des systèmes en modifiant certains paramètres selon des critères qui doivent être documentés;  
Recommander au chef de division toute modification à la configuration des systèmes;

Diriger des analystes-programmeurs.

### EXIGENCES

Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique et un minimum de 10 ans d'expérience pertinente;

Connaître de façon pratique des logiciels IMS DB/DC et/ou tout autre système de banques de données.

Avoir des aptitudes à diriger et coordonner des équipes de travail.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James  
Division de l'Embauchage  
14<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal, Québec  
H2L 4M8  
Dossier 1037



## Vérificateurs internes

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche de vérificateurs internes pour ses chantiers.

Les candidats devront faire des analyses et des évaluations indépendantes des systèmes financiers et des systèmes de gestion.

### PRINCIPALES TÂCHES

Vérification des contrats de construction et de services ainsi que la vérification des réclamations faites par les entrepreneurs;

Analyse et évaluation du contrôle interne conformément à la réglementation interne en vigueur;

Effectuer des vérifications opérationnelles afin d'améliorer les systèmes de gestion;

Effectuer, à l'occasion, des études spéciales.

### EXIGENCES

Formation universitaire et un minimum de 3 ans d'expérience, de préférence en vérification.

### LIEU DE TRAVAIL

Chantiers de la Baie James. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James  
Division de l'Embauchage  
14<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal, Québec  
H2L 4M8  
Dossier 1021

## NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 75¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

### LE DEVOIR

21, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:  
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

## Le Collège d'Enseignement général et professionnel de Trois-Rivières

### Chargés d'enseignement disponibles pour l'année scolaire 1981-82

#### INFORMATIQUE

2 professeurs remplaçants à temps complet

#### Qualifications exigées:

- diplôme universitaire terminal de premier cycle en informatique;
- une expérience professionnelle ou pédagogique pertinente.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae avant le vendredi 10 juillet 1981 à 17 heures au:

Coordination départementale en informatique  
CEGEP de Trois-Rivières,  
3500 rue De Courval,  
Trois-Rivières  
G9A 5E6

## LA COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

est à la recherche d'un

### INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL

#### Description sommaire de l'emploi:

Sous la direction générale de l'ingénieur-chef de division technique, le candidat administrera une section de la division et aura pour fonctions principales de voir à la préparation des projets de construction de conduits souterrains, des estimations sommaires de leur coût; de plus, il verra à la supervision du personnel sous sa responsabilité.

#### Exigences:

- Être diplômé en génie civil;
- Être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;
- Avoir au moins 3 années d'expérience technique et si possible, une certaine expérience dans l'administration.

Lieu de travail: Montréal

#### Salaire et avantages sociaux:

Avantageuses conditions de travail, de salaire et de bénéfices sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M.N.G. Tran  
Directeur du personnel  
Commission des Services Électriques de la Ville de Montréal  
110 ouest, boul. Crémazie  
suite 900  
Montréal, (Qué.) H2P 1B9

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE WATERLOO

Poste ouvert

### Directeur des services financiers Secrétaire général

et

### Directeur service équipement

Le poste implique les principales responsabilités suivantes:

#### Finance:

La gestion de l'ensemble des programmes et des ressources relatives à l'administration financière (trésorerie-préparation du budget - états financiers - contrôle - vérification - opérations comptables, etc.).

#### Équipement:

La gestion de l'ensemble des programmes et des ressources relatives à l'équipement: entretien préventif, physique et ménager - protection des biens - approvisionnement, etc.

#### Secrétariat général:

La responsabilité de l'enregistrement et de la publication, de la conservation des actes officiels de la commission, la collection, l'analyse et la synthèse des informations internes ou externes nécessaires à la direction générale.

#### Exigences minimales:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée;
- Huit (8) années d'expérience pertinente à un niveau de gestion correspondant;
- Connaissances et expérience en informatique.

#### Traitement:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées devront avoir fait parvenir leur curriculum vitae avant 16:30 hres, le 10 juillet 1981, à:

La Commission Scolaire de Waterloo  
a/s M. Arthur Hébert  
48 rue Young  
C.P. 1300  
Waterloo, Qué. J0E 2N0

ARTS ET SPECTACLES

Les librairies Librus s'effacent

par Clément Trudel

Les librairies Librus éprouvent des difficultés de financement et le sort de ces quatre librairies de la région métropolitaine se joue ces jours-ci. Une ordonnance de séquestre doit en principe être plaquée le 2 juillet au Palais de Justice de Montréal, pour récupérer quelques milliers de dollars dus aux Presses de la Cité.

ment des industries culturelles. Rejoint à son bureau de Montréal, le président de la SODIC, M. Guy Morin, a confirmé la rencontre et déclaré que le dossier Librus restait ouvert, avec beaucoup de réserves. Il semble bien que ce soit la deuxième tentative de Librus d'obtenir de l'aide de la SODIC.

À son bureau d'avocats, Me Donald Michelin, procureur de Librus, a refusé de commenter quoi que ce soit, estimant qu'il n'y avait là aucun élément lié à l'intérêt public. Il se pourrait toutefois que les librairies Librus procèdent aujourd'hui même à une démarche visant à prévenir l'ordonnance de séquestre, soit de transmettre à quelques-uns de ses créanciers une offre de règlement.

L'action inscrite le 16 juin en Cour supérieure à l'encontre des librairies Librus le fut par une agence de recouvre-

ment qui administre les comptes à percevoir au profit des Presses de la Cité: les Presses n'auraient rien reçu depuis six mois de leur débiteur.

Côté SODIC, hier, on a voulu savoir ce qu'advierait du dossier à l'étude si une ordonnance de séquestre était émise et si un syndic était désigné. «Nous aurions alors à réviser le genre de recommandations ou de mesures à prendre. Comme ni le comité exécutif, ni le conseil d'administration de la SODIC n'ont prévu se réunir avant deux semaines, un tel ordre de cour ne serait malheureusement pas de nature à aider les propriétaires de la compagnie.»

Au cours des derniers mois, Flammarion a aussi fermé une librairie qui «ne tournait pas» au centre Le Domaine. La Librairie Librus Inc. n'a pas fait savoir quel montant elle demande à la SODIC pour permettre une relance mais il s'agirait d'un dossier de \$300.000 et plus.

Au Palais de Justice de Montréal, ou LE DEVOIR a consulté le dossier à la division des faillites (Cour supérieure), il est affirmé que la «débitrice (Librus) a cessé de rencontrer ses obligations à mesure qu'il

devenaient dues» mais un revirement de situation est toujours possible.

Côté SODIC, hier, on a voulu savoir ce qu'advierait du dossier à l'étude si une ordonnance de séquestre était émise et si un syndic était désigné. «Nous aurions alors à réviser le genre de recommandations ou de mesures à prendre. Comme ni le comité exécutif, ni le conseil d'administration de la SODIC n'ont prévu se réunir avant deux semaines, un tel ordre de cour ne serait malheureusement pas de nature à aider les propriétaires de la compagnie.»

Au Palais de Justice de Montréal, ou LE DEVOIR a consulté le dossier à la division des faillites (Cour supérieure), il est affirmé que la «débitrice (Librus) a cessé de rencontrer ses obligations à mesure qu'il

Pat Metheny: musicien avant tout

par Nathalie Petrowski

Il ne change pas beaucoup. Toujours le même petit visage de souris, les cheveux trop longs d'ancien hippie, les grandes dents blanches frottées au Pepsodent, on lui donnerait le bon Dieu sans confession. Six ans plus tard, il ressemble encore au jeune guitariste de 20 ans que l'on vit pour la première fois sur la scène étreinte de l'Inn Concert, coincé entre Gary Burton et Steve Swallow, jouant les yeux fermés des sons évanescents et doux.

Dimanche après-midi, après deux ans et demi d'absence, je n'ai pas eu de mal à reconnaître le personnage. Des jeans délavés, usés à la corde, un

tee-shirt fripé portant le nom des membres de son nouveau groupe, son vieux têt de guitare à ses côtés, il ressemble à ces milliers de jeunes Américains nonchalants qui se pressent sur les plages dorées de Floride ou de Californie. Tout va toujours bien avec lui. Ces temps-ci les choses vont de mieux en mieux.

De passage à Montréal pour un soir seulement dans le cadre du Festival de jazz de Montréal, il n'est pas resté assez longtemps pour que le téléphone arabe puisse se mettre à fonctionner. Les deux spectacles complets au Club de Montréal dimanche soir ont cependant témoigné avec éloquence de sa popularité grandissante. Depuis la sortie des albums The Pat Metheny Group et American Garage, l'exubérance chaleureuse de Metheny a gagné beaucoup de terrain. On reconnaît dans l'émule de Wes Montgomery la touche d'un guitariste original, la grâce d'un musicien doté de finesse, de sensibilité et d'un inaltérable sens de la mélodie. Ses accords harmonieux, lumineux, communiquent la jeunesse éternelle d'une musique bravaquée à fond sur l'espoir et sur les forces positives de la vie.

Refusant de s'asseoir sur ses jeunes lauriers ou encore de s'empêtrer dans les dédales de son ego, il raconte avec simplicité les hauts et les bas de la vie de musicien: «Je suis sur la route depuis que j'ai 18 ans, ça ne m'a jamais plu, j'ai mes petites habitudes et puis on est devenu plus humains dans notre approche. Les jours où on venait à Montréal tous les six mois sont terminés. On prend notre temps, on joue dans des salles de concert. Avant on craillait littéra-

lement de faire, on ne faisait pas un sou, aujourd'hui c'est différent. Je n'ai plus de problèmes à payer les membres du groupe, je me déplace avec une équipe technique au complet. Lyle Mayes voyage avec son piano. L'avantage principal du succès, c'est que les conditions matérielles autour de la musique s'améliorent si bien que la musique elle aussi s'améliore. À part ça, je ne me complais pas trop la vie, je n'essaie pas de prouver quoi que ce soit, je ne m'ennuie jamais; évidemment ma vie personnelle est un échec complet. Ça c'est une chose, la musique c'est autre chose.»

Ce qui frappe chez Metheny, c'est la dévotion et la détermination dont il use pour jouer de sa musique. Rien d'autre ne lui importe plus. Le monde pourrait s'écrouler que Metheny continuerait à jouer en souriant aux nuages. Certains prennent son enlacement

pour de l'inconscience. Pour Metheny il s'agit de sa vie et de sa raison d'être qu'il met à l'épreuve tous les soirs sur scène. Sous le sourire gentil se cache un musicien parfaitement discipliné qui ne laissera jamais ses émotions le dominer et qui s'épanouit au contact de autres: «Jouer, c'est ce que j'aime le plus faire au monde. Pas tout seul dans ma chambre, c'est inutile et asséchant. Jouer devant le monde, c'est toute la différence. Je ne fume pas, je ne bois pas, toute mon énergie et ma concentration passent dans la musique. Je connais mon talent, je connais mes limites et je sais où je m'en vais, c'est ça l'essentiel, je suppose.»

On l'écouterait pendant des heures raconter la vie et la musique si facilement. On comprend en le quittant pour quoi sa musique est si positive et tonifiante, pourquoi surtout on n'aimerait pas qu'il change.

27 concurrents au Concours de musique

QUÉBEC (PC) — Au total, 327 concurrents âgés de 7 à 28 ans, venant de 76 villes du pays, participeront aux finales des Concours de musique du Canada, qui se dérouleront à Québec du 4 au 12 juillet.

Il s'agira surtout de pianistes mais on y retrouvera également un bon nombre d'instrumentalistes à cordes et de chanteurs, quelques organistes et guitaristes ainsi que des membres de petits ensembles.

Treize participants ont été

retenus pour les demi-finales de la catégorie Tremplin international, considérée comme la plus importante de la compétition.

À l'issue de cette épreuve, qui aura lieu les 4 et 5 juillet, les juges sélectionneront neuf concurrents pour la finale. Ceux-ci se feront entendre avec orchestre les 7, 8 et 9 juillet.

Un concert gala réunira les principaux lauréats du Tremplin international, le 12 juillet, à la salle Louis Fréchette du Grand Théâtre.

Advertisement for 'ADEU LES OLYMPIQUES!' featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'SURSCÈNE' featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ MOLIERE' at 1200 St-Hubert (844-7000) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NELLIAN' at 550 St-Dorchester (288-9535) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ QUARTIER-LATIN' at 4303 St-Hubert (843-4384) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PASTOR' at 1440 Avenue Union (222-1131) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NOTRE-DAME' at 116 St-Zotique featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LASASSE' at 816 St-Charles featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LE TRANSIT' at 425 Place Jacques Cartier featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA POUDRIÈRE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ ORATOIRE SAINT-JOSEPH' at 3800 René-Marie featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ SALLE WILFRID-PELLETIER' at 1642-1644 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE' at 84 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PATRIOTE DE SAINT-JACQUES' at 1440 Avenue Union featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA RELÈVE À MICHAUD' at 105 de la Transcanadienne featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU' at 1500 La Fenêtre featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ MOLIERE' at 1200 St-Hubert (844-7000) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NELLIAN' at 550 St-Dorchester (288-9535) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ QUARTIER-LATIN' at 4303 St-Hubert (843-4384) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Brousseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PASTOR' at 1440 Avenue Union (222-1131) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NOTRE-DAME' at 116 St-Zotique featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LASASSE' at 816 St-Charles featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LE TRANSIT' at 425 Place Jacques Cartier featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA POUDRIÈRE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ ORATOIRE SAINT-JOSEPH' at 3800 René-Marie featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ SALLE WILFRID-PELLETIER' at 1642-1644 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE' at 84 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PATRIOTE DE SAINT-JACQUES' at 1440 Avenue Union featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA RELÈVE À MICHAUD' at 105 de la Transcanadienne featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU' at 1500 La Fenêtre featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ MOLIERE' at 1200 St-Hubert (844-7000) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NELLIAN' at 550 St-Dorchester (288-9535) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ QUARTIER-LATIN' at 4303 St-Hubert (843-4384) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PASTOR' at 1440 Avenue Union (222-1131) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NOTRE-DAME' at 116 St-Zotique featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LASASSE' at 816 St-Charles featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LE TRANSIT' at 425 Place Jacques Cartier featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA POUDRIÈRE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ ORATOIRE SAINT-JOSEPH' at 3800 René-Marie featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ SALLE WILFRID-PELLETIER' at 1642-1644 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE' at 84 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PATRIOTE DE SAINT-JACQUES' at 1440 Avenue Union featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA RELÈVE À MICHAUD' at 105 de la Transcanadienne featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU' at 1500 La Fenêtre featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ MOLIERE' at 1200 St-Hubert (844-7000) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NELLIAN' at 550 St-Dorchester (288-9535) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ QUARTIER-LATIN' at 4303 St-Hubert (843-4384) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PASTOR' at 1440 Avenue Union (222-1131) featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ NOTRE-DAME' at 116 St-Zotique featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LASASSE' at 816 St-Charles featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LE TRANSIT' at 425 Place Jacques Cartier featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA POUDRIÈRE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ ORATOIRE SAINT-JOSEPH' at 3800 René-Marie featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ SALLE WILFRID-PELLETIER' at 1642-1644 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE' at 84 St-Jacques featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ PATRIOTE DE SAINT-JACQUES' at 1440 Avenue Union featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ LA RELÈVE À MICHAUD' at 105 de la Transcanadienne featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU' at 1500 La Fenêtre featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

Advertisement for 'CAFÉ BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE' at 116 St-Hélène featuring a poster with names like Jean Rivard, Jean Boursseau, and others. Includes dates 'DU 24 JUIN AU 5 SEPT.' and contact info 'Tél. (819) 377-3223'.

ÉMISSIONS

MARDI 2 CBFT 10.10 Ouverture et horaire En mouvement 10.15 En mouvement 10.30 Dessins animés 10.45 Virginie 11.00 Magazine-Express 11.30 Hedi 11.35 Dessins animés Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne 12.00 Le comportement animal 12.30 Bravo 13.00 Jeu questionnaire Le Héros 13.05 Reflets d'un pays 14.00 Au fil de la semaine 14.05 Histoire du cinéma français 15.30 Les richesses de la mer 16.30 À lire-d'actualité 16.30 Dr. Doïlme 16.30 Graines d'ortie 17.00 Hors séries 17.00 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales 18.25 Nouvelles du sport 18.30 Topos et confidences 18.35 Le monde merveilleux de Disney 20.00 L'aigle et le vautour D'Anty Meyer, avec Sam Elliott, Darlene Carr, Glenn Ford et Andy Dugan 21.00 Première page Anim: Gilles Courtemanche L'Irlande du Nord où les grèves de la faim des prisonniers de l'IRA, se poursuivent toujours... La mousse d'urée-formol. Bizarre, bizarre 22.30 Le téléjournal 22.30 Nouvelles du sport 24.00 Cinéma: "L'accusé mène l'enquête" (Américain 1972) Drame réalisé par Don McDougal, avec Elizabeth Ashley, Howard Duff et Christopher George Le téléjournal

1.35 Le téléjournal 11.25 Horaire 11.30 Les satellites 12.00 Entre deux nuages 12.15 Le dix vous informe 12.30 Ma sorcière bien-aimée 12.30 Votre amie Suzanne: "Les confidents à patentes": À portée enfants "En tous cas" "Nos racontars québécoises" 14.30 Ciné-quiz "Un pitre au pensionnat" (Américain 1956) Comédie réalisée par Norman Taurog, avec Jerry Lewis, Dean Martin, Diane Lynn et Brian Fitch. 16.30 Oscar et Félix 17.00 Les ennemis de Marie 17.30 A la bonne franquette Inv. Alain Montpetit 18.00 Le dix vous informe 18.30 Janette veut savoir "Qu'est-ce que le féminisme?" 19.30 Mission impossible 20.30 Les aventures de Lagardère 21.30 Hawaii 5-0 22.29 La quotidienne 22.30 Les nouvelles TVA 23.00 Les nouvelles TVA 23.15 La couleur du temps 23.30 Ciné-défense: "Assassin fantôme" (Italien 1970) Drame policier réalisé par Xavier Seto, avec Teresa Gimpera, Jack Stuart, Silvana Venturini et Fernando Palack. 1.00 Fermeture.

10 CFTM 11.25 Horaire 11.30 Les satellites 12.00 Entre deux nuages 12.15 Le dix vous informe 12.30 Ma sorcière bien-aimée 12.30 Votre amie Suzanne: "Les confidents à patentes": À portée enfants "En tous cas" "Nos racontars québécoises" 14.30 Ciné-quiz "Un pitre au pensionnat" (Américain 1956) Comédie réalisée par Norman Taurog, avec Jerry Lewis, Dean Martin, Diane Lynn et Brian Fitch. 16.30 Oscar et Félix 17.00 Les ennemis de Marie 17.30 A la bonne franquette Inv. Alain Montpetit 18.00 Le dix vous informe 18.30 Janette veut savoir "Qu'est-ce que le féminisme?" 19.30 Mission impossible 20.30 Les aventures de Lagardère 21.30 Hawaii 5-0 22.29 La quotidienne 22.30 Les nouvelles TVA 23.00 Les nouvelles TVA 23.15 La couleur du temps 23.30 Ciné-défense: "Assassin fantôme" (Italien 1970) Drame policier réalisé par Xavier Seto, avec Teresa Gimpera, Jack Stuart, Silvana Venturini et Fernando Palack. 1.00 Fermeture.

10 CFTM 11.25 Horaire 11.30 Les satellites 12.00 Entre deux nuages 12.15 Le dix vous informe 12.30 Ma sorcière bien-aimée 12.30 Votre amie Suzanne: "Les confidents à patentes": À portée enfants "En tous cas" "Nos racontars québécoises" 14.30 Ciné-quiz "Un pitre au pensionnat" (Américain 1956) Comédie réalisée par Norman Taurog, avec Jerry Lewis, Dean Martin, Diane Lynn et Brian Fitch. 16.30 Oscar et Félix 17.00 Les ennemis de Marie 17.30 A la bonne franquette Inv. Alain Montpetit 18.00 Le dix vous informe 18.30 Janette veut savoir "Qu'est-ce que le féminisme?" 19.30 Mission impossible 20.30 Les aventures de Lagardère 21.30 Hawaii 5-0 22.29 La quotidienne 22.30 Les nouvelles TVA 23.00 Les nouvelles TVA 23.15 La couleur du temps 23.30 Ciné-défense: "Assassin fantôme" (Italien 1970) Drame policier réalisé par Xavier Seto, avec Teresa Gimpera, Jack Stuart, Silvana Venturini et Fernando Palack. 1.00 Fermeture.

10 CFTM 11.25 Horaire 11.30 Les satellites 12.00 Entre deux nuages 12.15 Le dix vous informe 12.30 Ma sorcière bien-aimée 12.30 Votre amie Suzanne: "Les confidents à patentes": À portée enfants "En tous cas" "Nos racontars québécoises" 14.30 Ciné-quiz "Un pitre au pensionnat" (Américain 1956) Comédie réalisée



## En hommage au héros disparu, Ottawa institue le Prix humanitaire Terry Fox pour étudiants

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a annoncé hier la création du «Prix humanitaire Terry Fox», alors que les Communes ont rendu hommage à ce jeune homme de 22 ans, héros du célèbre «Marathon de l'espoir», qui a succombé au cancer dimanche.

Ce programme commémoratif, que subventionnera le gouvernement fédéral au coût de quelque \$5 millions, permettra de financer de 200 à 250 bourses d'études annuellement (\$3.000 chacune) au profit des jeunes Canadiens méritants dans des études reliées au conditionnement physique, au sport amateur et aux servi-

ces communautaires.

«Ce sera une façon de garder vivant l'esprit de Terry Fox, une façon de se souvenir de ce jeune Canadien qui a donné beaucoup plus pour son pays que son pays a été en mesure de lui donner», a dit M. Trudeau.

«Tous les membres de cette

Chambre veulent transmettre aux parents de Terry Fox et à sa famille leur profonde sympathie, mais encore plus notre profonde gratitude pour le cadeau que Terry nous a tous donné, son courage et son espoir sans bornes, sa générosité magnifique et sa vie qui nous a tous inspirés», a ajouté M. Trudeau.

De son côté le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a affirmé que par son exploit, Terry Fox «a prouvé à chacun d'entre nous, qui avons des problèmes beaucoup moins importants, qu'un individu, seul avec sa volonté, peut changer notre monde».

«Il a fait ce dont parlent les parlements et les philosophes, et il a agrandi la vie de chacun qui a connu son histoire», a ajouté M. Clark.

Le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, a déclaré pour sa part que Terry Fox a

démontré «qu'il existe un grand nombre d'handicapés qui sont prêts à faire de leur handicap un défi pour l'esprit».

«Il y a des jours où les plus vieux sont enclins à se demander si les jeunes générations ont ce qu'il faut pour prendre la relève et construire un monde meilleur.

«Personne au Canada se pose cette question aujourd'hui; si la génération des 20 à 30 ans a pu produire un Terry Fox, l'avenir de ce pays est entre bonnes mains», a lancé M. Knowles.

## Les contributions aux régimes de rentes devront augmenter (Parizeau)

QUÉBEC (PC) — Il va falloir que les contributions aux régimes fédéral et provincial des pensions soient augmentées d'ici cinq ans au plus tard, vient d'avertir le ministre des Finances M. Jacques Parizeau.

Le sujet a été soulevé par le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, devant la commission parlementaire qui a étudié les crédits du ministère des Finances.

Les cotisations aux régimes de rentes sont actuellement de 1,8% pour les employés et d'un montant égal pour les employeurs. Si les contributions restent à ce niveau, dans quelques années, les rentrées nettes de fonds aux régimes de retraite seront moindres que les rentes payées, a prédit M. Parizeau.

Non seulement elles seront insuffisantes pour assurer la progression des fonds, mais el-

les ne suffiront pas à assurer une entrée constante des fonds.

Le ministre a expliqué que lors de la création des régimes de rentes fédéral et provincial, il y a une quinzaine d'années, des projections avaient été faites montrant que les systèmes commencent à perdre de l'argent au début des années 80.

«Tant donné que les taux d'intérêt ont beaucoup augmenté entre-temps, les régimes n'ont pas commencé à perdre d'argent, mais on sait que les contributions devront être augmentées au cours de la présente décennie. C'est inévitable, a dit M. Parizeau.

Il s'agit maintenant de savoir quand on augmentera les taux de contribution. On a bien failli y arriver en 1977-78, parce qu'à ce moment, les ministres des Finances de l'Ontario, du Québec et du Canada avaient une vue très voisine

des choses».

«Il est clair qu'il faudra qu'on fonctionne ensemble. On ne peut pas, dans l'état actuel des choses, se permettre des divergences majeures entre le Canada Pension Plan et la Régie des rentes, quand même ce ne serait qu'à cause de la mobilité de la main-d'œuvre.

Mais, depuis quelques années, peut-être pour des raisons de manque de stabilité du personnel politique, «la résolution d'il y a quatre ou cinq ans, s'est un peu effilochée», a ajouté le ministre.

Il a avoué qu'il ignorait maintenant à quel moment Ottawa, Toronto et Québec seront de nouveau d'accord sur ce point. J'espère que ce ne sera pas dans cinq ans, parce que ce serait trop tard, a dit M. Parizeau.

Il a expliqué qu'au moment de la création des régimes de pension, le gouvernement fé-

déral voulait un système «pay-as-you-go» et que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, désirait un système complètement capitalisé.

«On a fait un compromis à la canadienne habituel», a-t-il dit. C'est-à-dire que le système n'a jamais été complètement capitalisé ni jamais complètement «pay-as-you-go».

Par ailleurs, les contributions à l'assurance-automobile «vont continuer à augmenter assez rapidement», mais comme c'est un taux qui n'est pas directement lié à l'inflation, la situation n'est pas la même que pour les contributions aux régimes des rentes, qui reflètent complètement l'inflation. Comme les régimes n'étaient pas complètement capitalisés au départ, il existe un phénomène de trop peu perçu qui se produit, indépendamment de l'ajustement à l'inflation par la Régie des rentes.



**HUGO**  
C'EST

**Trouver le livre et le disque de vos vacances**

**Librairie Hugo**  
Centre commercial Wilderton  
2735, Van Horne, Montréal  
739-9251 — 739-0512

- NOUVEAUTÉS
- LITTÉRATURE
- PSYCHOLOGIE
- PHILOSOPHIE
- DICTIONNAIRES

- CASSETTES
- DISQUES

# Faites-vous des bénéfuites?



**Les services de transmission du GCI de Bell vous aident à enrayer les fuites de bénéfices.**

Le **Groupe des communications informatiques** de Bell vous aide à augmenter la rentabilité de votre entreprise. Que vous possédiez un ordinateur ou que vous en utilisiez un à temps partagé, le GCI vous permet d'acheminer instantanément votre information partout au Québec, au Canada et à l'étranger.

Accélérez le traitement de vos commandes, écourtez vos délais, obtenez une meilleure gestion des stocks, facturez et effectuez vos recouvrements plus rapidement.


Chef de file en son domaine, le GCI de Bell s'est bâti une réputation de fiabilité. Communiquez avec l'un de ses conseillers pour convertir vos bénéfuites en bénéfices.

**Tél.: 1-800-361-8441**

**GCI** La téléinformatique partout au pays grâce à votre compagnie de téléphone

**Le Groupe des communications informatiques**  
Bell Canada

## HORAIRE D'ÉTÉ EASTERN



Cinq des six vols quotidiens sans escale Eastern se posent à La Guardia. C'est plus commode et plus rapide pour vous rendre au centre des affaires de New York. Un sixième vol se pose à l'aéroport international J.F. Kennedy pour les voyageurs en route vers l'Europe et l'Amérique du Sud.

Vol	Départ Montréal	Arrivée New York
EA 877	YUL 7h00	LGA 7h59 (sauf le dimanche)
EA 1679	YUL 7h00	LGA 7h59 (dimanche seulement)
EA 741	YUL 8h10	LGA 9h18
EA 115	YUL 10h55	LGA 12h03
EA 509	YUL 14h40	LGA 15h49
EA 757	YUL 16h58	LGA 18h03
EA 1667	YUL 18h45	LGA 19h50 (samedi seulement)
EA 455	YUL 18h45	JFK 20h02 (sauf le samedi)

Vol	Départ New York	Arrivée Montréal
EA 366	LGA 9h00	YUL 10h09
EA 102	LGA 10h40	YUL 12h50
EA 872	LGA 14h55	YUL 16h04
EA 750	JFK 16h29	YUL 17h43
EA 544	LGA 18h20	YUL 19h32
EA 542	LGA 20h00	YUL 21h08

## ATLANTA

Aucune autre ligne aérienne ne vous offre autant de vols quotidiens directs vers Atlanta. Depuis Atlanta, Eastern met à votre disposition un choix de plus de 330 vols quotidiens à destination de 107 villes à travers les États-Unis, le Mexique, les Caraïbes et l'Amérique centrale. Atlanta, votre porte du Sud.

Vol	Départ Montréal	Arrivée Atlanta
EA 115	YUL 10h55	ATL 14h38
EA 455	YUL 18h45	ATL 23h04 (sauf le samedi)

Vol	Départ Atlanta	Arrivée Montréal
EA 102	ATL 9h08	YUL 12h50
EA 544	ATL 15h35	YUL 19h32
EA 542	ATL 17h15	YUL 21h08

## PHILADELPHIE

Un autre important centre des affaires desservi par Eastern. Nous sommes les seuls à vous offrir un vol quotidien sans escale vers Philadelphie en route vers Baltimore/Washington.

Vol	Départ Montréal	Arrivée Philadelphie	Arrivée Balt./Wash.
EA 801	YUL 20h30	PHI 21h45	BWI 22h42

Vol	Départ Balt./Wash.	Départ Philadelphie	Arrivée Montréal
EA 882	BWI 20h28	PHI 21h35	YUL 22h49

## DAYTONA BEACH

Seul Eastern vous offre un vol quotidien direct vers Daytona Beach et ce, tous les jours de la semaine.

Vol	Départ Montréal	Arrivée Daytona Beach
EA 877	YUL 7h00	DAB 10h58 (sauf le dimanche)

Vol	Départ Daytona Beach	Arrivée Montréal
EA 872	DAB 12h05	YUL 16h04

## FORT LAUDERDALE


Eastern a plus de vols quotidiens directs vers Fort Lauderdale.

Vol	Départ Montréal	Arrivée Fort Lauderdale
EA 741	YUL 8h10	FLI 12h30
EA 757	YUL 16h58	FLI 21h19

Vol	Départ Fort Lauderdale	Arrivée Montréal
EA 750	FLI 13h20	YUL 17h43

Pour tout autre renseignement, communiquez avec votre agent de voyage ou avec EASTERN au 931-8211. À l'extérieur de Montréal, composez sans frais le 800-361-8530.

Les horaires de vols peuvent être modifiés sans pré-avis.



**EASTERN**  
VOUS ALLEZ DANS LE SUD? ALLEZ-Y PAR EASTERN.